

Le réseau des Ambassadeurs



Anne Frank

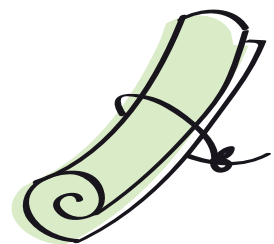


Ressources
et activités

A⁺

« Comme il est merveilleux que personne n'ait à attendre un seul instant avant de commencer à changer le monde. »

Anne Frank, 26 mars 1944



1	Bienvenue !	2
2	Le réseau des Ambassadeurs Anne Frank	3
3	Le contenu de ce document	4



4 APPRENDRE : l'histoire d'Anne Frank et les liens avec le présent **5 - 27**

a.	Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui	5 - 6
b.	Pourquoi parler d'Anne Frank ?	7 - 8
c.	Les questions des jeunes sur l'histoire d'Anne Frank et la Shoah	9 - 14
d.	Élaborer une activité à partir de l'histoire d'Anne Frank	15 - 19
e.	Faire des liens entre passé et présent	20
f.	Une grille d'analyse	21 - 23
g.	Du préjugé à la discrimination	24 - 27



5 ORGANISER votre projet **28- 35**

a.	Élaborer votre projet	28 - 31
b.	Choisir une activité et définir vos objectifs	32
c.	Vos plans	33 - 34
d.	Établir votre propre plan d'action !	35

6 PRÉPARER votre action **36 - 41**

	Améliorer vos compétences de présentation à l'oral	36
a.	Connaître votre public	36
b.	L'analyse SWOT	37 - 38
c.	Transmettre efficacement une idée : la présentation-minute	39
d.	Préparer votre intervention	40
e.	Rédiger le déroulé de votre atelier	41



7 ANIMER : les liens entre passé et présent **42 - 76**

a.	La structure de votre atelier	42
b.	Les activités proposées avec les jeunes	43 - 75

8 ÉVALUER **76 - 79**

a.	Évaluer une activité et faire le bilan	77 - 78
b.	Code de conduite, éthique et responsabilités	79

9 Glossaire **80- 87**

10 Remerciements **88 - 89**

1 Bienvenue !

Bienvenue dans le réseau des Ambassadeurs Anne Frank ! Si vous lisez ce guide, c'est que vous avez déjà participé à nos formations et animé notre exposition. Nous commençons à bien nous connaître !

Nous vous proposons de participer à un réseau international de jeunes qui, touchés comme vous par le message d'Anne Frank, ont décidé d'agir pour convaincre d'autres jeunes de se mobiliser face au racisme, à l'antisémitisme et à toutes les formes de discrimination.

Vous avez fait preuve de motivation et nous vous savons prêts à agir pour rendre le monde meilleur : c'est dans cet objectif que nous avons préparé ce document, afin de vous aider à partager avec d'autres jeunes l'histoire d'Anne Frank et de diffuser son message et ses idéaux.

Vous retrouverez ici des informations sur l'histoire d'Anne Frank et celle de la Shoah, sur le sens que nous pouvons lui donner aujourd'hui, ainsi que des pistes pour partager cette réflexion avec d'autres jeunes.

Participez à ce projet et, comme Anne, contribuez à changer le monde !

*La grandeur humaine ne réside pas dans la richesse
ou le pouvoir, mais dans le caractère et la bonté.
Les gens sont seulement des gens, et chacun a ses
défauts et ses lacunes, mais nous sommes tous nés
avec le pouvoir d'être bons.*

Contes d'Anne Frank



Anne Frank, Mai 1942

2 Le réseau des Ambassadeurs Anne Frank



Le réseau des ambassadeurs Anne Frank est animé par des jeunes de 16 à 22 ans qui ont guidé notre exposition et qui, touchés par le journal d'Anne Frank et par son histoire de vie, souhaitent participer à des actions éducatives afin de sensibiliser un plus grand nombre de jeunes. Ces actions mettent en lien l'histoire d'Anne Frank avec des thématiques qui intéressent les jeunes d'aujourd'hui.

Le saviez-vous ?

- **Les « pairs-éducateurs »** sont des jeunes qui transmettent leur savoir à d'autres jeunes (à leurs pairs)
- **33 500** pairs-éducateurs issus de **40** pays du monde ont guidé l'exposition ou participé à des projets de la Maison Anne Frank et de ses organisations partenaires
- **1 500 000** jeunes ont bénéficié des projets de la Maison Anne Frank et des organisations partenaires au cours des dix dernières années

Les missions de la Maison Anne Frank

La Maison Anne Frank est une organisation indépendante, fondée en 1957, pour préserver l'endroit où Anne Frank a vécu cachée durant la Seconde Guerre mondiale et où elle a écrit son journal. La Maison Anne Frank fait connaître l'histoire d'Anne à travers le monde afin de sensibiliser aux dangers que représentent l'antisémitisme, le racisme et les discriminations et de promouvoir la protection des libertés, l'égalité des droits et la démocratie.

3 Le contenu de ce document

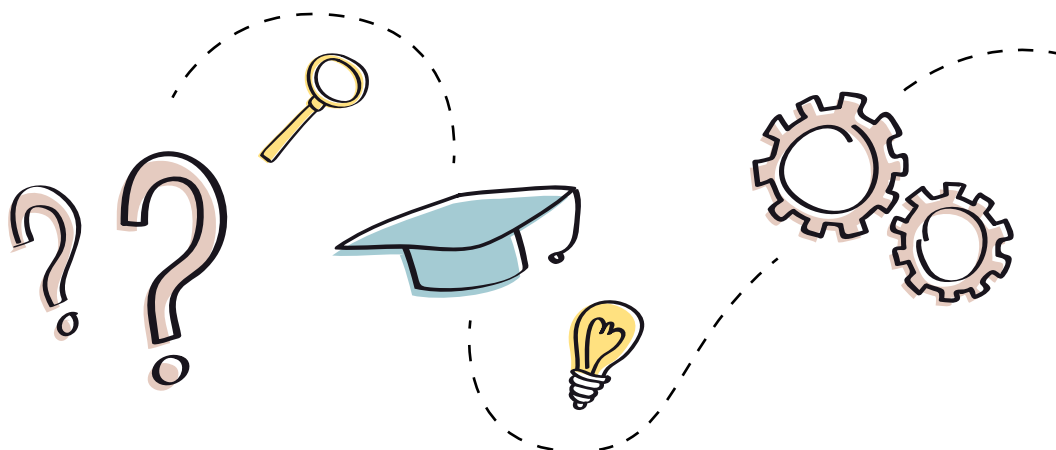
Ce document permet d'approfondir vos connaissances concernant l'histoire d'Anne Frank et de vous familiariser avec les ateliers proposés à des adolescents de 13 à 18 ans.

Il est divisé en cinq parties – APPRENDRE, ORGANISER, PRÉPARER, ANIMER et ÉVALUER – qui correspondent aux différentes étapes du projet que vous allez mener.

Ce document vous fournira des outils qui vous donneront assez de confiance en vous pour intervenir dans un groupe et transmettre ce que vous avez appris. Chaque partie contient des ressources et exercices vous permettant d'approfondir vos connaissances et de vous préparer.

Ces outils vous accompagnent tout au long du projet - de l'idée à la réalisation - en vous guidant pas à pas de la préparation à l'organisation et à l'évaluation d'un atelier.

4 APPRENDRE	Approfondir vos connaissances sur l'histoire d'Anne Frank et de la Shoah, réfléchir sur les stéréotypes, les préjugés et les discriminations.
5 ORGANISER	Réfléchir à votre projet : quel contenu, quand, avec qui, avec quels moyens, anticiper les problèmes éventuels...
6 PRÉPARER	Apprendre à préparer et mener une réunion en vue de votre projet.
7 ANIMER	Réaliser votre action, votre atelier dans une classe ou avec un groupe de jeunes.
8 ÉVALUER	Évaluer votre action, ce qui a fonctionné ou non, et partager votre expérience avec vos pairs et le réseau.



4 APPRENDRE



a Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui

Anne Frank a treize ans en juillet 1942 quand elle entre en clandestinité, avec ses parents et sa sœur Margot, pour échapper à la traque des nazis et de leurs collaborateurs antisémites dont ils sont les victimes au seul motif qu'ils sont juifs. Ils ont dû se cacher durant plus de deux ans, dans un local secret de l'entreprise d'Otto Frank : l'Annexe. Anne y a rédigé son journal presque quotidiennement. En 1944, les clandestins ont été dénoncés, arrêtés et déportés vers Auschwitz. Anne mourra dans le camp de concentration de Bergen-Belsen, en Allemagne, fin février 1945, deux mois seulement avant la libération du camp. Dans son journal, elle raconte sa peur constante et ses angoisses, mais aussi ce qui la reconforte et les moments de joie. Après la guerre, son père, Otto Frank, a été surpris de la profondeur de ses écrits et de ses pensées, il ne connaissait pas sa fille sous cet aspect.

La Shoah est un événement historique qui échappe à la raison. Six millions de Juifs ont été assassinés. L'idéologie nazie s'en est également prise aux Tsiganes (Sinti et Rom), handicapés, résistants et opposants politiques, témoins de Jéhovah, homosexuels...

C'est au travers du récit d'histoires personnelles que l'on peut approcher ce que les victimes ont vécu. Ces récits, comme celui de la vie d'Anne Frank, aident les plus jeunes à se plonger dans la réalité de ce que fut ce passé.

« Étudier l'histoire de vie d'Anne Frank nous permet de diffuser ses idéaux. C'est seulement lorsqu'on s'intéresse à l'histoire de la Shoah, que l'on fait cet effort, que l'on peut être vigilant face aux problèmes qui surgissent aujourd'hui dans le monde. »

Un ambassadeur Anne Frank



Voici le journal qu'Anne a reçu pour son treizième anniversaire.



Il a été publié pour la première fois sous le titre : L'arrière-maison. Helmut Salden en avait dessiné la couverture : un soleil disparaissant derrière des nuages. Le Journal a depuis été traduit en plus de 70 langues.



4 APPRENDRE

a Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui



Pour approfondir vos connaissances, utilisez l'Annexe 1 !

Anne Frank est l'une des victimes de la Shoah, parmi un million et demi d'enfants assassinés. Son histoire est devenue célèbre car son journal, témoignage préservé par Miep Gies, -l'une des aides des clandestins-, a été publié par Otto Frank, son père. Bien d'autres histoires de vie peuvent être racontées ; elles ont également un grand intérêt pédagogique dès lors qu'elles sont présentées sous l'angle du récit d'une histoire personnelle.

Vous trouverez sur le site de la Maison Anne Frank de nombreuses informations sur l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale et de la Shoah. Vous pouvez également rechercher d'autres histoires de vie de personnes qui ont traversé la Shoah.

annefrankguide.net

Y a-t-il dans votre pays des jeunes qui, comme Anne Frank, font usage de l'écriture - ou tiennent un blog par exemple - pour dénoncer les atteintes aux Droits de l'Homme et les injustices ? Partagez vos sources et racontez-nous leur histoire :

.....

.....

.....

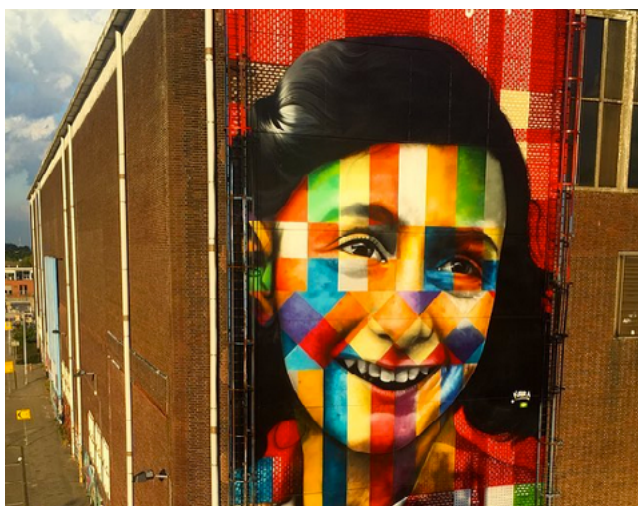
.....

4 APPRENDRE

b Pourquoi parler d'Anne Frank ?

« C'est important de continuer à transmettre le message d'Anne Frank et de continuer à aider les gens qui en ont besoin. »

Un ambassadeur Anne Frank



Vous avez décidé de vous engager dans les projets de la Maison Anne Frank. Durant vos actions, on vous demandera sans doute pourquoi vous l'avez fait, pourquoi cette histoire vous touche-t-elle, pourquoi vous souhaitez y intéresser d'autres personnes... Vous êtes la seule personne à pouvoir répondre à ces questions, vous seul-e connaissez vos motivations. Voici quelques pistes de réflexion :

L'histoire d'Anne nous permet de :

1. Transmettre sa mémoire aux générations futures ;
2. Se souvenir d'un million et demi d'enfants juifs assassinés par les nazis, l'histoire d'Anne Frank n'étant qu'une de ces histoires de vie ;
3. Étudier le contexte historique de la Shoah et de la Seconde Guerre Mondiale ;
4. Apprendre à partir de sources primaires : des documents historiques, des lieux de mémoire et le Journal d'Anne Frank ;
5. Montrer où peuvent mener les discriminations ;
6. Réfléchir aux choix auxquels ont été confrontés les contemporains de cette époque et permettre aux jeunes de se forger une opinion ;
7. Introduire une grille d'analyse - victimes, bourreaux, aides/résistants et témoins passifs - qui permet de faire des liens entre le passé et le présent ;
8. Mieux percevoir la complexité des événements historiques ;
9. Faire des liens entre passé et présent afin d'analyser les préjugés et les discriminations dans nos sociétés, aujourd'hui ; amener les jeunes à penser des concepts tels que l'identité, les valeurs morales et la responsabilité individuelle ;
10. Redonner un visage et une voix à des millions de victimes innocentes.

4 APPRENDRE

b Pourquoi parler d'Anne Frank ?

Quelles sont vos raisons personnelles de transmettre l'histoire d'Anne Frank ?



.....

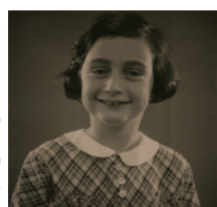
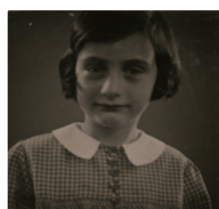
.....

.....

.....

.....

.....



Anne, 1935 - 1942

4 APPRENDRE

c Les questions des jeunes sur l'histoire d'Anne Frank et la Shoah.

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des questions les plus fréquentes posées par les jeunes, ainsi que des conseils pour tenter d'y répondre.

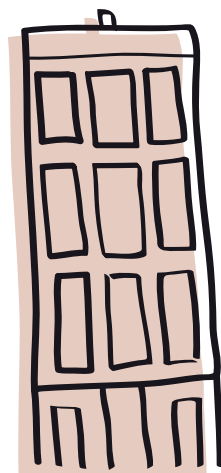
1 « Qui a dénoncé les Frank ? »

C'est l'une des questions les plus fréquentes, elle est malheureusement sans réponse. Beaucoup d'hypothèses ont été émises : les premières recherches datent de 1948, une nouvelle enquête a été menée quatorze ans plus tard... mais aucune n'a jamais permis de connaître le délateur. Otto Frank insistait sur le fait qu'on ne peut accuser quelqu'un sur de simples soupçons. Beaucoup de gens pouvaient se douter de la présence de Juifs cachés sur le Prinsengracht : des épiciers, par exemple, car il fallait se procurer de grandes quantités de légumes, de pain et de viande pour nourrir huit clandestins au centre d'Amsterdam. Il y avait donc des indices. Des voisins pouvaient également avoir remarqué leur présence. 28 000 Juifs se sont cachés pendant la guerre aux Pays-Bas. Près de 9000 ont été découverts et arrêtés, la plupart suite à une dénonciation. L'arrestation des Frank n'a donc rien d'exceptionnel.

2 « Qu'aurais-je fait à cette époque ? »

Aujourd'hui, notre perception des événements est tronquée. Tout semble clair, comme en noir et blanc : on se demande comment la majorité des contemporains de cette histoire a pu être aussi aveugle. Nous savons tous que le bon choix était celui de résister, d'aider... Pourtant, admettons que nous sommes mal placés, 70 ans après les faits, pour juger. En fait, comment pourrions-nous le savoir ?

Pour aborder ce contexte historique, il est nécessaire de faire un voyage dans le temps, de se départir de notre point de vue contemporain. Pour comprendre ce qui s'est produit, il nous faut remonter aux racines du mode de pensée nazi, en amont de la Seconde Guerre mondiale, à une époque où les anti-lumières utilisaient de pseudo recherches scientifiques au service de leur idéologie raciste. C'est une structure de pensée, une idéologie radicale dont nous devons déconstruire les mécanismes, qui a toujours des adeptes de nos jours.



4 APPRENDRE



c Les questions des jeunes sur l'histoire d'Anne Frank et la Shoah

3 « Comment les Frank sont-ils arrivés à Amsterdam ? »

Dès l'accession d'Hitler au pouvoir, le 30 janvier 1933, les parents Frank décident de quitter l'Allemagne. Otto Frank saisit l'opportunité de monter une entreprise à Amsterdam pour la firme Opekta, qui commercialise un gélifiant pour les confitures. Il s'inscrit le 15 septembre 1933 à la Chambre de Commerce. Edith, Margot et Anne séjournent chez Grand-mère Holländer à Aix-la-Chapelle. Edith trouve un appartement à Amsterdam en novembre, sur le Merwedeplein, dans un quartier neuf. Margot y est amenée en décembre par Julius et Walter, les deux frères d'Edith. « Grand-mère aura du mal à faire patienter Anne quelques semaines encore », écrit Edith dans une lettre à Gertrud Naumann, leur ancienne voisine. Le 16 février 1934, Anne arrive : on la pose sur la table, parmi les cadeaux d'anniversaire de Margot. La famille est à nouveau réunie.

4 « Pourquoi tous les Juifs n'ont-ils pas quitté l'Allemagne en 1933 ? »

Dans le contexte des années Trente, il est difficilement envisageable pour les Juifs, citoyens de plein droit en Europe occidentale, de fuir leur patrie. Les Juifs allemands ne pouvaient pas imaginer que l'État participerait, directement ou indirectement, à leur exclusion, à leur spoliation et à leur déportation. Néanmoins, une grande partie d'entre eux sont parvenus à fuir le pays. Pour partir, il fallait non seulement trouver un pays d'accueil - dans un contexte international marqué par la crise économique, où le monde libre fermait ses frontières de plus en plus hermétiquement - mais aussi régler des taxes exorbitantes, imposées par l'État nazi à toute personne désirant émigrer.

« Comme nous sommes juifs à cent pour cent, mon père est venu en Hollande en 1933, où il a été nommé directeur de la société néerlandaise Opekta, spécialisée dans la préparation de confitures. » Anne Frank, Journal, 15 juin 1942

5 L'occupation des Pays-Bas

En mai 1940, une administration sous l'égide de la SS, chargée de superviser l'administration publique néerlandaise, est mise en place aux Pays-Bas. Ce dispositif va se révéler fatal pour les Juifs des Pays-Bas. Au cours de l'année 1940, les autorités d'occupation allemandes excluent les Juifs de la fonction publique et leur imposent d'enregistrer les biens de leurs activités commerciales. En janvier 1941, tous les Juifs doivent se faire enregistrer. Au total, 159 806 personnes se déclarent, dont 19 561 nées de mariages mixtes et 25 000 ayant fui l'Allemagne nazie.

4 APPRENDRE

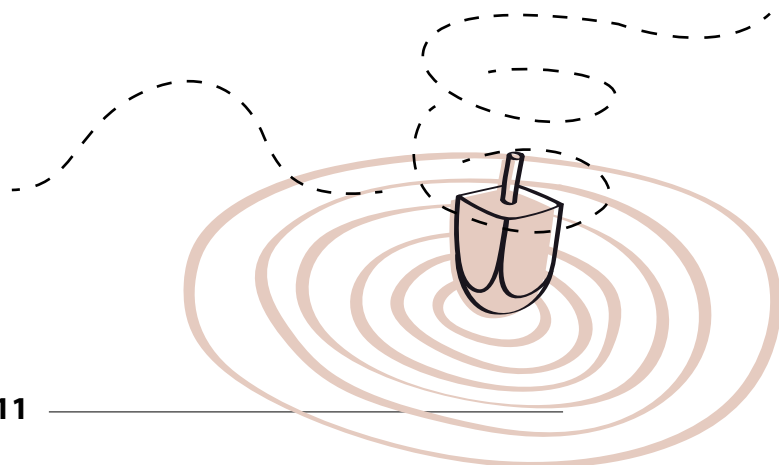
c Les questions des jeunes sur l'histoire d'Anne Frank et la Shoah

Les 8 et 9 juillet 1942, Anne décrit dans son journal les événements qui se sont déroulés après la réception de la convocation de Margot. Vous pouvez lire ce passage lors de vos interventions et, plus généralement, pensez à ponctuer votre récit de citations du Journal.

6 « Pourquoi les Frank sont-ils entrés en clandestinité ? »

Anne décrit dans son journal, le 20 juin 1942, l'évolution des persécutions antisémites aux Pays-Bas, où la famille Frank pensait avoir trouvé refuge. Margot Frank sera le premier membre de la famille à recevoir l'ordre de « réquisition pour le travail à l'étranger » le 5 juillet 1942. Cette convocation a été envoyée à un millier de jeunes Juifs vivant à Amsterdam. Il s'agit bien d'un piège, les nazis ayant programmé le départ d'un premier convoi vers Auschwitz à la mi-juillet. En réalité, très peu de personnes ont répondu à cet ordre, la plupart sont entrées en clandestinité... Depuis plusieurs mois, les parents Frank avaient préparé une cachette, dans l'annexe de l'entreprise d'Otto. La famille s'y rend dès le lendemain matin.

Une citation de Melissa Müller (La vie d'Anne Frank) : « Miep était venue chercher Margot à sept heures et demie dans l'appartement du Merwedeplein. [...] Margot et Miep, comme deux jeunes Hollandaises sur le chemin de leur travail, avaient pédalé d'Amsterdam sud en direction du centre. Margot avait pris le vélo qu'elle avait gardé en enfreignant la loi nazie ; apparemment calme mais terrifiée intérieurement, elle roulait tout de suite derrière Miep. Elle n'avait aucune idée d'où elles allaient et le seul fait d'être à vélo pouvait lui valoir arrestation. De plus, elle ne portait pas l'étoile juive, ce qui était également un grave délit. »



4 APPRENDRE

c Les questions des jeunes sur l'histoire d'Anne Frank et la Shoah

7 « D'où vient l'antisémitisme ? »

Le concept d'antisémitisme a été forgé en 1879 par un journaliste allemand, Wilhelm Marr, fondateur de la Ligue antisémite, qui plaide alors pour l'expulsion des Juifs d'Allemagne vers la Palestine. Le terme « antisémitisme » fait référence aux langues sémitiques (l'arabe, l'araméen et l'hébreu) qui partagent les mêmes racines et sur lesquelles les racistes projettent le concept d'une prétendue « race sémite ».

Le concept d'antisémitisme ne visait que les seuls Juifs et le terme « sémite » s'applique à des langues, mais en aucun cas à des peuples.

8 Les Juifs d'Allemagne et l'antisémitisme nazi

Les Juifs allemands représentaient 0,75% de la population allemande en 1933 (525 000 personnes). Leurs racines lointaines remontent à l'empire romain. Citoyens de plein droit sous la République de Weimar (l'émancipation date de 1848), ils sont parfaitement intégrés à la société allemande. 12 000 d'entre eux perdent la vie durant la Première Guerre mondiale. Les Juifs vont être la cible d'une nouvelle forme de racisme qui sévit alors en Europe et particulièrement en Allemagne : une forme moderne d'antisémitisme qui s'en prend aux Juifs non pour leur religion, mais au motif de la « race », sur des bases pseudo-scientifiques. Cette vision raciste du monde est associée dans l'idéologie nazie à une conception paranoïaque : une lutte perpétuelle entre les « races », les « Aryens » devant lutter pour leur survie face à tous les autres peuples réduits au rang de « sous-hommes ».

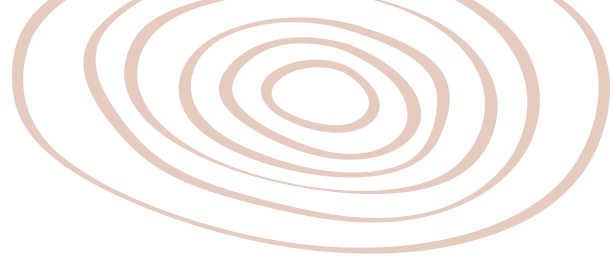
Vous aurez besoin d'approfondir vos connaissances pour aborder ces questions. Lors de votre intervention, écrivez les mots-clés au tableau et essayez de définir avec le groupe les termes de « bouc-émissaire », « racisme » et « antisémitisme ». Vous trouverez des informations dans le glossaire et sur le site de la Maison Anne Frank.

Cette citation du Pasteur Martin Niemöller peut être le point de départ d'un échange avec le groupe :

« Quand ils sont venus chercher les socialistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas socialiste. Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste. Quand ils sont venus chercher les Juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif. Puis, ils sont venus me chercher. Et il ne restait personne pour protester. » (Source USHMM)

annefrank.org

Glossaire
pages 81-88



4 APPRENDRE

c Les questions des jeunes sur l'histoire d'Anne Frank et la Shoah

9 « Le racisme des nazis était-il exclusivement dirigé envers les Juifs ? »

Le racisme « biologique » est au cœur de l'idéologie nazie, qui considère les « Allemands de souche » comme une « race » supérieure. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne a perdu toutes ses colonies. Les rares personnes d'origine africaine (les colonies allemandes se trouvaient essentiellement en Afrique sub-saharienne) vivant en Allemagne quand Hitler arrive au pouvoir sont des artistes et intellectuels afro-américains, ainsi que plusieurs centaines d'enfants nés de l'union de femmes allemandes et de soldats « coloniaux » des armées françaises et belges (qui ont occupé la Ruhr entre janvier 1923 et août 1925). Si les premiers ont généralement pu fuir, les seconds, de nationalité allemande, ont été socialement isolés et stérilisés en secret à l'adolescence.

Vous pouvez organiser un échange avec les jeunes sur les aides dont ont bénéficié les nazis pour mettre en œuvre leur programme politique. De nombreuses personnes, mais aussi des États (comme la France par exemple), ont participé activement à la traque des Juifs et des résistants.

10 Les « Justes parmi les nations », des résistants qui ont aidé les Juifs persécutés

En Allemagne, comme dans tous les pays occupés, des non-Juifs ont fait le choix (et pris le risque) de porter assistance aux Juifs. Ils étaient des dizaines de milliers de personnes en Europe, ce qui constitue toutefois une faible proportion des populations concernées, mais le seul fait qu'ils aient existé nous montre que c'était possible. Dans l'histoire d'Anne Frank, Miep (mais aussi Bep, Victor et Johannes) est une figure emblématique. Elle affirmait après-guerre qu'il « est toujours mieux de tenter quelque chose. Ne rien faire est toujours le mauvais choix »

Il peut encore être judicieux de se renseigner sur les personnes reconnues « Justes parmi les nations » de votre région ou de la ville où vous intervenez. Vous pouvez trouver des informations sur le site de Yad Vashem, le mémorial [de la Shoah à Jérusalem](#)

Êtes-vous d'accord : ne rien faire, assister passivement à une injustice, est-il toujours le mauvais choix ? Cette question peut permettre un échange avec le groupe autour de l'atelier « Passé/présent » présenté dans la partie ANIMER.

4 APPRENDRE

c Les questions des jeunes sur l'histoire d'Anne Frank et la Shoah

Recopiez ci-dessous trois citations d'Anne Frank parmi celles que vous préférez et expliquez pourquoi :

1

.....

2

.....

3

.....

Le carnet offert à Anne pour ses treize ans.



Parmi les clandestins de l'Annexe secrète, seul Otto Frank a survécu. Il est mort en 1980, à l'âge de 91 ans, mais si vous aviez pu lui poser une question, qu'auriez-vous demandé ?

.....

.....

.....

.....

.....

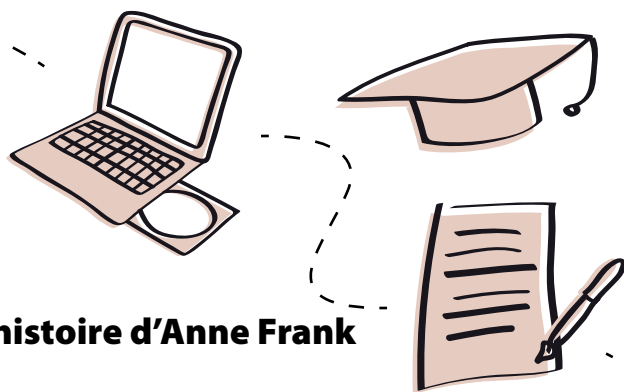
.....

.....

Otto Frank dans le grenier de l'Annexe (263 Prinsengracht), peu avant l'ouverture du musée au public le 3 Mai 1960.



4 APPRENDRE



d **Élaborer une activité à partir de l'histoire d'Anne Frank** **Construire un récit**

L'histoire d'Anne Frank est un excellent point de départ pour un échange constructif avec des jeunes. Mais comment construire son récit ? Vous trouverez ici une série d'exercices pour vous y préparer et des suggestions pour débiter votre récit.

Parcourez-les pas à pas et choisissez un thème... À vous !

Choisissez un thème.

1 Un récit partant de l'histoire d'Anne Frank pour aborder les DISCRIMINATIONS.

Pour son treizième anniversaire, Anne a reçu un carnet pour y écrire son journal intime. Cela fait deux ans que l'Allemagne nazie occupe les Pays-Bas. Anne décrit les lois antijuives qu'elle subit.

→ Pour aller plus loin, lisez le passage du journal d'Anne daté du 20 juin 1942.

2 Un récit à partir de la CONVOCATION de Margot et le départ vers la cachette.

Margot reçoit une convocation pour un prétendu « camp de travail » en Allemagne. La famille décide d'entrer en clandestinité et part se cacher dans une annexe de l'entreprise d'Otto Frank. Anne décrit ce moment.

→ Pour continuer, les passages du Journal d'Anne concernant l'entrée dans la cachette sont datés des 8, 9, 10 et 11 juillet 1942. Utilisez-les pour construire votre récit.

3 Un récit sur la VIE QUOTIDIENNE dans l'Annexe et la passion d'Anne pour l'ÉCRITURE.

Anne doit partager son espace avec Fritz Pfeffer. Il leur arrive de se disputer pour l'usage du petit bureau, comme Anne le décrit dans son journal.

→ Pour illustrer votre récit, vous pouvez lire le Journal d'Anne, à la date du 13 juillet 1943.

4 APPRENDRE

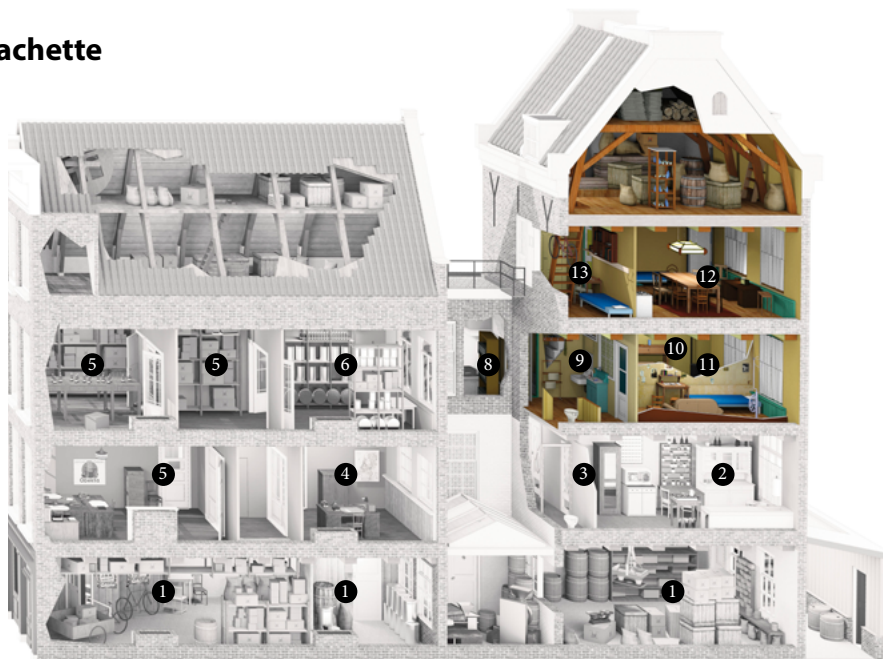
d Élaborer une activité à partir de l'histoire d'Anne Frank Construire un récit

4 Le récit de l'ARRESTATION d'Anne Frank.

Les huit clandestins de l'Annexe sont arrêtés. Ils ont tout juste le temps d'emporter l'essentiel et Anne laisse son journal dans l'Annexe.

→ Vous pouvez ensuite utiliser les informations contenues dans les pages suivantes.

La cachette



L'entreprise

- ① L'entrepôt
- ② La cuisine de l'entreprise
- ③ La porte du bureau d'Otto Frank
- ④ Le bureau de Victor Kugler
- ⑤ Le bureau de Johannes Kleiman, Miep Gies et Bep Voskuijl
- ⑥ La réserve
- ⑦ Le grenier
- ⑧ L'entrée de l'Annexe par la bibliothèque pivotante

L'Annexe

- ⑨ La salle d'eau
- ⑩ La chambre d'Otto, Edith et Margot
- ⑪ La pièce qu'Anne partageait avec Fritz Pfeffer
- ⑫ La pièce commune, cuisine et salle à manger ; et chambre d'Hermann et Auguste van Pels le soir
- ⑬ La chambre de Peter van Pels
- ⑭ Le grenier
- ⑮ Les combles

4 APPRENDRE

d Élaborer une activité à partir de l'histoire d'Anne Frank Construire un récit

L'arrestation

Le soleil brillait le 4 août 1944. Par cette journée chaude, dans la matinée, le quartier général de la *Sicherheitsdienst* (SD - service de sécurité nazi) reçoit un appel téléphonique. Karl Silberbauer, l'officier de service, reçoit l'ordre de se rendre au 263 du Prinsengracht.

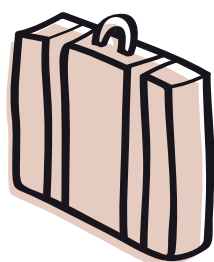
Au premier étage, les employés de bureau travaillent quand, soudain, la porte s'ouvre. Miep Gies raconte : « Un petit homme entre, un revolver à la main, pointé en ma direction. Il dit : "Restez assis, ne bougez pas !" ». Victor Kugler, qui travaille dans la pièce à côté, entend le vacarme et vient voir ce qu'il se passe. Il raconte : « J'ai vu quatre policiers, l'un d'entre eux portait un uniforme de la Gestapo. » L'un des policiers braque son pistolet en direction de Victor Kugler et lui ordonne de montrer le chemin. Ils s'approchent de la bibliothèque pivotante et l'ouvrent. Baissant leurs armes, les policiers entrent dans l'Annexe.

Arrêtés par surprise

Les clandestins de l'Annexe sont arrêtés par surprise. Ils vivaient depuis deux ans dans la peur de ce moment et l'instant est arrivé. Après la guerre, Otto Frank raconte : « Il était environ dix heures trente. J'étais en haut, chez les Van Pels, dans la chambre de Peter que j'aidais à faire ses devoirs. Tout à coup la porte s'est ouverte et un homme a braqué un revolver sur nous. En bas, ils étaient tous rassemblés. Ma femme, les enfants et les Van Pels avaient tous les mains en l'air. » Quelques instants plus tard, Fritz Pfeffer est conduit lui aussi dans la pièce.

Les objets précieux

Les clandestins doivent remettre tous les objets de valeur. Silberbauer attrape le cartable d'Otto qui contient les cahiers et feuilles volantes du journal d'Anne. Il le renverse et le secoue pour le vider et y mettre son butin. Les notes d'Anne volent au sol. Otto Frank raconte : « Il a dit : "Préparez-vous. Vous avez cinq minutes." ». « Je les ai entendus descendre lentement l'escalier. », rapporte Miep Gies. Ensuite, accompagnés de Victor Kugler et Johannes Kleiman, eux aussi arrêtés, les clandestins sont emmenés dans un fourgon de police.



4 APPRENDRE

d Élaborer une activité à partir de l'histoire d'Anne Frank Construire un récit

Lisez les ressources

Lisez les ressources sur le thème que vous avez choisi et écrivez ce que vous comptez utiliser pour votre récit :

.....

.....

.....

.....

.....

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre ?

Écrivez ci-dessous les objectifs que vous souhaitez atteindre en racontant l'histoire d'Anne Frank :

.....

.....



Miep Gies
1909 – 2010



Jan Gies
1905 – 1993



Bep Voskuijl
1919 – 1983



Victor Kugler
1900 – 1981



Johannes Kleiman
1896 – 1959

4 APPRENDRE

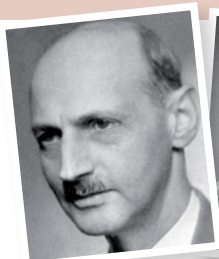
d Élaborer une activité à partir de l'histoire d'Anne Frank Construire un récit

Entraînez-vous à lire votre récit

Lisez votre récit à haute voix et vérifiez ce que vous avez prévu de raconter.

- Prévoyez un temps assez long pour raconter et recherchez les détails de votre récit. Le Journal d'Anne Frank est une source particulièrement riche.
- Choisissez de raconter l'histoire du point de vue de l'un des clandestins, pas nécessairement Anne Frank. Vous pouvez choisir ses parents, sa sœur, ou encore l'un-e des aides, comme Miep Gies.
- Précisez le lieu et le moment où se déroule votre récit.
- Le fait de montrer un objet ou une image permet de renforcer l'attention des auditeurs.
- Dans quelle mesure voulez-vous personnaliser votre récit ? Vous pouvez parler de votre propre histoire familiale, d'événements qui se sont déroulés dans votre environnement, ou d'un témoin ayant vécu la Seconde Guerre mondiale que vous auriez rencontré.
- Votre récit parle-t-il des camps ? Faites attention, les jeunes veulent souvent connaître des détails sur ce qui s'y est déroulé, mais ne cédez pas au risque de décrire des détails terribles qui peuvent choquer sans vraiment apprendre quoi que ce soit.
- Pensez à la façon dont vous allez terminer votre récit. Anne Frank est morte, mais on a besoin d'espoir. Racontez, par exemple, comment le père d'Anne, Otto Frank, a survécu et fait publier le Journal.

La famille Frank



Otto Frank
1889 – 1980



Edith Frank
1900 – 1945



Margot Frank
1926 – 1945



Anne Frank
1929 – 1945



Auguste van Pels
1900 – 1945



Hermann van Pels
1900 – 1945



Peter van Pels
1926 – 1945

Pfeffer



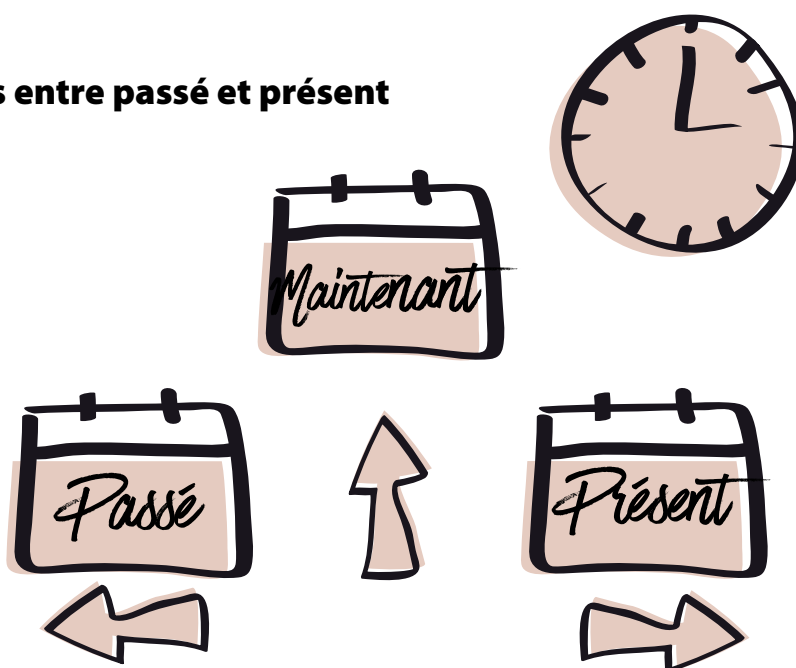
Fritz Pfeffer
1889 - 1944



La famille Van Pels

4 APPRENDRE

e Faire des liens entre passé et présent



« Il y a tellement de liens entre l'histoire d'Anne et le présent ! C'est une évidence ! Beaucoup trop de discriminations persistent aujourd'hui dans le monde. Nous avons échangé à ce sujet la dernière semaine de la conférence. Dans mon pays aussi, nous devons faire face aux discriminations qui visent les Juifs, les musulmans, les réfugiés et d'autres communautés. C'est comme si on ne savait plus vivre ensemble. »

Un ambassadeur Anne Frank

*Je sais ce que je veux, j'ai un but, j'ai un avis, j'ai une foi et un amour.
Laissez-moi être moi-même, alors je suis heureuse...*

Anne Frank

Anne Frank a été assassinée par les nazis au seul motif qu'elle était juive. Elle n'a vécu que 15 ans. Si les temps ont changé et que notre époque n'a rien à voir avec celle d'Anne Frank, il y a toujours des discriminations, des personnes exclues en raison de leur physique ou de leur appartenance, réelle ou supposée. La discrimination est quotidienne - partout dans le monde - et des gens souffrent de la guerre, partout dans le monde. L'histoire d'Anne Frank nous renseigne sur ce qui s'est passé, mais son message conserve sa pertinence à notre époque. Chacun devrait être conscient des processus qui ont mené à la Shoah afin de mesurer où peuvent mener les discriminations et les persécutions : l'analyse de ce passé éclaire les enjeux du présent.

4 APPRENDRE

f Une grille d'analyse



« Nous devons comprendre qu'il est de notre devoir de conserver la mémoire vivante, d'être nous-mêmes les acteurs des changements de société que nous voulons et de se souvenir de ne jamais rester passifs. »

Un ambassadeur Anne Frank

Pour aider les jeunes à qui vous vous adressez à comprendre le contexte historique de la Shoah, il est important de les amener à comprendre qu'aucun processus social n'est irréversible, pas plus qu'aucun événement historique n'est inéluctable, mais qu'ils sont issus des choix faits par des individus. Le choix d'une seule personne peut affecter la vie de beaucoup d'autres. Il est pédagogiquement très important de raconter l'histoire de ceux qui ont combattu, à leur époque, dans un contexte politique et social particulier. Donner un visage à l'histoire permet aussi de savoir qui étaient les victimes et facilite la compréhension d'une situation historique...

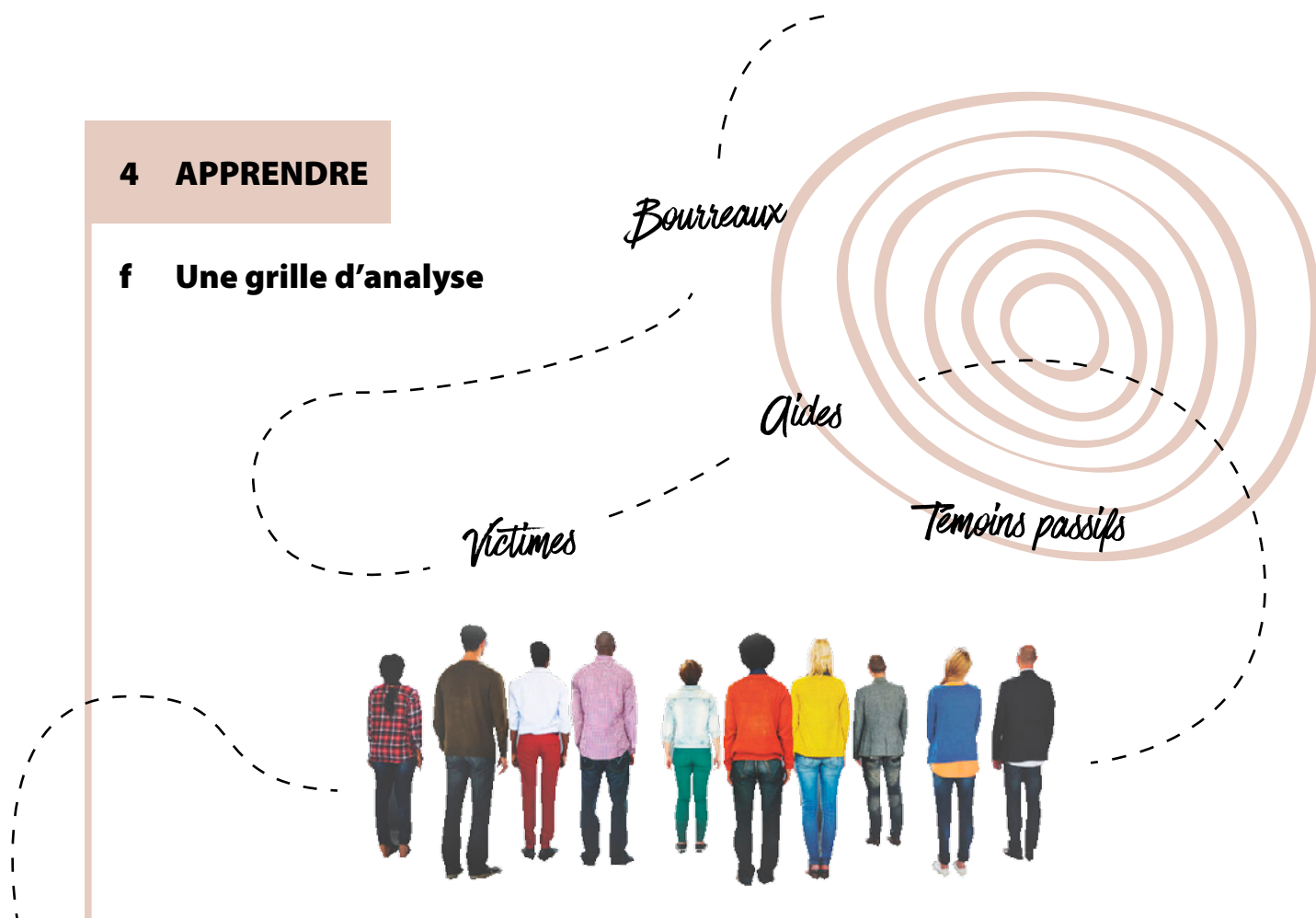
L'introduction de la grille d'analyse concernant quatre différents rôles (bourreau, victime, témoin passif et aide/résistant) permet de présenter les événements qui ont mené à la Shoah dans leur complexité historique.

Du point de vue historique, on se représente souvent la Seconde Guerre mondiale et la Shoah en « noir et blanc » : les « méchants » étant les nazis, l'occupant allemand, les collaborateurs... Et les « gentils », les résistants, les Justes... Il est nécessaire d'amener les jeunes à prendre conscience que cette vision binaire ne correspond ni à la complexité des événements, ni au vécu des contemporains de cette histoire.

Un échange à partir des deux bandes dessinées « Un secret de famille » et « La quête d'Esther » comme l'atelier passé/présent permettent d'en prendre conscience.

4 APPRENDRE

f Une grille d'analyse



La grille suivante permet, à un instant T, d'analyser une situation en fonction du rôle de chacun, de ses actes et des choix effectués :

- Victimes
- Bourreaux
- Aides/Résistants
- Témoins passifs

Nous savons que, durant la Seconde Guerre mondiale, les Pays-Bas comptaient près de 9 millions d'habitants. La plupart sont restés passifs face aux persécutions. Un petit groupe, environ 5%, a collaboré. Les résistants étaient également estimés à 5% de la population locale. Les jeunes à qui vous vous adressez sont capables de reconnaître le rôle tenu par chacun. Cette analyse permet un échange sur les motivations des individus pour se comporter comme ils l'ont fait.

La place où se situent les personnes, encore une fois à un instant T, n'est pas figée : il est possible de passer d'une catégorie à une autre. Cette grille d'analyse permet d'ouvrir à un échange sur la responsabilité individuelle et les choix auxquels on se trouve confronté. La marge des choix possibles n'est pas identique pour tous ; les aides/résistants, les bourreaux et les témoins passifs ont plus de liberté d'agir que les victimes.

Cette grille peut également être un support pour une discussion sur des exemples actuels de discriminations et de ségrégations.

4 APPRENDRE

f Une grille d'analyse

1. Tentez d'imaginer une situation quotidienne où peuvent intervenir les quatre rôles pré-cités. Vous pouvez aussi prendre pour point d'appui une situation liée à votre propre histoire, où vous aurez été, vous-même, à l'une de ces places.



.....

.....

.....

.....

.....

2. Cette grille d'analyse peut être appliquée à de nombreuses situations dans l'histoire d'Anne Frank. Parmi les personnages principaux, qui a joué quel rôle ? Vous trouverez des informations complémentaires dans La ligne du temps, en annexe..



.....

.....

.....

.....

.....

4 APPRENDRE

g Du préjugé à la discrimination



Pour mieux comprendre le monde qui nous entoure, nous sommes amenés à classer les personnes, objets et situations. C'est une sorte de réflexe dont nous n'avons pas toujours conscience. Pour tous les êtres humains, cette évaluation rapide est un réflexe de survie : sommes-nous, ou non, en danger ? Mais nous appliquons parfois ce réflexe à nos relations sociales. On peut juger une personne après l'avoir rencontrée ou avoir échangé avec elle, mais on peut aussi le faire a priori. On peut alors parler de préjugé. Avoir un préjugé, c'est juger a priori, de façon partielle - en bien ou, plus souvent, négativement - et émotionnelle une autre personne, sans être capable de prendre en compte un autre regard porté sur elle.

Un comportement très humain ?

Les préjugés ne sont généralement pas très positifs, mais on peut souligner que leur usage est une attitude très humaine : chacun d'entre nous fonctionne avec un certain nombre de préjugés. Nous n'en avons, le plus souvent, pas conscience, mais les préjugés influencent nos comportements, la façon dont nous filtrons les informations ainsi que notre rapport à l'autre. Et c'est justement le fait que ce réflexe de catégorisation soit inconscient, ainsi que son impact sur notre comportement et sur celui des autres, qui en fait une clé de nos relations avec autrui. Alors, comment devenir plus conscients des stéréotypes que nous portons et comment aider les autres à dépister les leurs et à réaliser leur impact au quotidien ?

Reconnaître et prendre conscience de ses propres préjugés et stéréotypes

Nous nous hâtons souvent de pointer chez d'autres personnes les préjugés ou stéréotypes dont ils n'ont pas conscience, mais ignorons les nôtres. Comment pouvons-nous nous détacher des notions préconçues et émotionnelles à propos de groupes ou de personnes perçues comme « autres » ?

4 APPRENDRE

g Du préjugé à la discrimination



Stigmatisation

Les préjugés négatifs ambiants portent préjudice aux membres des groupes visés, considérés comme « inférieurs » au sein de la société, stigmatisés. Un stigmate est une marque que l'on porte, une cicatrice, la trace d'une blessure antérieure. Être stigmatisé, c'est être marqué, « étiqueté » de manière négative. Les membres de groupes socialement stigmatisés doivent faire face à la charge de conserver une image positive d'eux-mêmes.

Important:

- Les préjugés sont des jugements a priori et chargés affectivement.
- Nous sommes tous porteurs de préjugés, mais nous devons nous attacher à être conscients de leur impact, sur nous comme sur notre environnement.
- Tous les préjugés sont basés sur des stéréotypes, mais le contraire n'est pas automatique...
- Les préjugés sont confortés et renforcés par les conflits entre les groupes humains.
- On peut AGIR sur les stéréotypes et les préjugés dès lors que l'on en a conscience.



4 APPRENDRE

g Du préjugé à la discrimination

~~Discrimination~~

Discrimination

Les préjugés et les stéréotypes sont dans toutes les têtes, ils font partie de notre façon d'appréhender l'autre, mais soyons conscients du rôle qu'ils jouent dans nos relations avec les autres. Ils peuvent blesser, même si nous les réprouvons.

La discrimination, par contre, est un comportement ouvertement dirigé contre l'autre. Elle s'exprime par une action : que ce soit par des propos ou des actes à l'encontre de personnes ou, au contraire, en ignorant l'autre.

Un traitement inégal

Discriminer signifie distinguer. On parle de discrimination lorsque des personnes ou des groupes subissent, sans raison apparente, un traitement inégal en raison de leur appartenance, de leurs origines, de leur âge, de leur orientation sexuelle ou de leur genre... L'un des problèmes avec la discrimination, c'est qu'elle est souvent pratiquée de « bonne foi ».

Mais la discrimination ne s'arrête pas aux mots, elle peut aller jusqu'aux menaces et même à l'agression physique de membres d'un groupe. La discrimination concerne tous les actes visant à blesser les membres d'un groupe en raison de leur appartenance. Tout le problème est de savoir si le fait de traiter différemment une personne est, ou non, justifié dans une situation donnée.

Le racisme et l'antisémitisme procèdent, au départ, de formes de discrimination, mais fonctionnent avec des « logiques » qui leur sont propres. (Pour aller plus loin : <http://www.annefrank.org>)

4 APPRENDRE

g Du préjugé à la discrimination



Important:

- La discrimination est une inégalité de traitement injuste.
- Les discriminations sont interdites par la loi dans de nombreux pays. Les lois pour l'égalité des droits sont basées sur l'Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »
- L'interdiction des discriminations figure dans la constitution française : la loi protège les citoyens sans distinction d'origine, de sexe, d'orientation sexuelle ou de religion...
- Chacun peut être victime de discrimination.
- Reconnaître et comprendre comment fonctionnent les stéréotypes et les préjugés, leur impact, est une première étape pour les combattre, car ils peuvent blesser.
- On ne peut pas se contenter de supprimer tous les stéréotypes, mais on peut en prendre conscience. Ils sont d'ailleurs souvent faciles à remettre en cause.
- Une meilleure connaissance de l'autre est utile, mais n'est pas toujours suffisante pour se débarrasser de préjugés.
- Un bon conseil pour réagir aux préjugés est de les mettre en question.

5 S'ORGANISER

a Élaborer votre projet



Des ambassadeurs Anne Frank

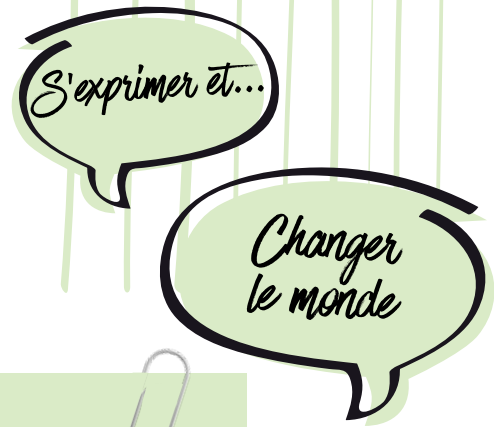
« Anne est une grande source d'inspiration, qui nous parle - même si ce n'est pas toujours facile -. De plus, connaître son histoire et ce qu'elle a traversé nous guident pour combattre pour un monde meilleur, même si cela peut paraître difficile. Du fond de ce qu'elle vivait, elle rêvait d'un monde meilleur, alors pourquoi pas nous ? »

Un ambassadeur Anne Frank

Maintenant revenons à vous ! De quoi rêvez-vous pour le monde qui vous entoure ? Comment le rendre meilleur, que voulez-vous changer ? Vous avez peut-être envie d'en discuter avec d'autres jeunes... Dans cette partie, vous pourrez étayer votre point de vue, voir comment organiser votre intervention et la mener à bien ! Ne vous inquiétez pas, nous allons vous accompagner tout au long de votre projet.

Nous vous proposons une série d'outils destinés à vous aider à construire et affiner votre projet. Vous pouvez, par exemple, organiser une activité autour d'un film sur Anne Frank, un atelier sur les préjugés et les discriminations, animer un débat... dans votre lycée ou un lieu où vous menez des activités (club de sport...) Vous trouverez quelques exemples dans l'Annexe 21.

Première étape : élaborer **un concept**. Où, vers quoi voudriez-vous emmener votre groupe ? Ensuite, définissez **des objectifs** : c'est à dire comment, concrètement, pensez-vous arriver à votre but ? Les objectifs doivent être concrets et vous aider à concevoir votre activité.



5 S'ORGANISER

a Élaborer votre projet

1. Quelles idées, citations ou pensées vous inspirent particulièrement à la lecture du Journal d'Anne, ou des témoignages d'Otto Frank, de Miep Gies ou de toute autre personne en lien avec cette histoire ? Consultez [l'Annexe 21](#) pour trouver des exemples d'activités organisées par d'autres ambassadeurs.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*« Je ne resterai pas insignifiante, je travaillerai pour le monde et pour les gens!
Et aujourd'hui je sais que le courage et la joie sont absolument indispensables ! »*
Anne Frank, 11 avril 1944

5 S'ORGANISER

a Élaborer votre projet



Dori et Simon présentant leur projet d'exposition à Tiszafured, en Hongrie.

2. Anne avait des rêves d'avenir, pour elle, mais aussi pour le monde... Et vous, qu'est-ce qui vous passionne ?

.....

.....

.....

« Nous devons transmettre aux jeunes des valeurs de tolérance, comment communiquer avec les autres dans le respect de chacun. Nous devons encourager l'ouverture d'esprit à toutes les formes de culture. »
Alexandra, Roumanie, ambassadrice Anne Frank.

5 S'ORGANISER

a Élaborer votre projet

« J'ai conçu ce projet pour tous ceux qui subissent des discriminations quotidiennes ou qui en ont subi. Pour tous ceux qui se sont déjà sentis tellement seuls dans leur combat pour l'égalité des droits. Certains tolèrent les autres, quelques-uns les acceptent, mais ne font rien pour les aider dans leurs combats. » Marina, ambassadrice Anne Frank, Croatie

3. Des actions positives existent-elles déjà, pour faire face aux problèmes que vous avez déjà mentionnés ? Pensez à quelque chose de proche de vous.



« Nous menons un projet qui vise à faire connaître l'histoire d'Anne Frank et les liens que l'on peut faire entre cette histoire, notre vie de tous les jours et le monde de demain. » Rebecca et Valentina, ambassadrices Anne Frank en Italie

« L'objectif de ce projet est que l'histoire d'Anne Frank touche les jeunes, de leur faire entendre que cette histoire les concerne, eux aussi, ainsi que de les avertir des dangers que portent les discriminations. » Christina, ambassadrice Anne Frank au Danemark

5 S'ORGANISER



Consultez
la partie
ANIMER

b Choisir une activité et définir vos objectifs

Allez maintenant à la partie ANIMER où vous trouverez de nombreux exemples d'activités. Choisissez-en une ou deux.

N'oubliez pas que vos objectifs doivent être réalistes et faites attention à bien estimer les délais. Vous devez aussi définir le groupe visé (qui participe, combien de jeunes, leur âge ...)

Vous trouverez quelques exemples [Annexe 21](#), ANIMER.

5 S'ORGANISER

c Vos plans

Passons à l'organisation




Un exemple de projet :

« Nous aimerions que les jeunes de notre ville découvrent les enjeux des Droits de l'Homme dans le monde. Ils doivent apprendre qu'il leur appartient d'intervenir et qu'il existe des organisations et de vrais projets à créer ou auxquels se joindre. » Elena et Elena, Russie

« J'aimerais que les jeunes regardent les problèmes auxquels nous devons faire face en termes de discrimination, racisme, antisémitisme, égalité des droits... Je pense que ce n'est que lorsqu'on est averti et vigilant que l'on peut agir, pour faire bouger les choses, même un petit peu (il y a un début à tout changement). » Yaël, Belgique

Ce que je voudrais faire :



.....

.....

.....

.....

.....



5 S'ORGANISER

c Vos plans

Exemple d'objectifs :

« J'aimerais raconter l'histoire d'Anne en mettant l'accent sur son actualité, c'est-à-dire en faisant le lien entre cette histoire singulière et ce que nous vivons au présent. En quoi cette histoire nous parle-t-elle de la société d'aujourd'hui ? » Yaël, Belgique



Mes objectifs :

.....

.....

.....

Exemple d'un groupe visé :

20 jeunes de collège ou lycée



Composition souhaitée pour mon groupe :

.....

.....

Exemple d'activité :

Présentation du documentaire « La brève vie d'Anne Frank », puis réflexion, à partir de citations du Journal, à propos de notre société d'aujourd'hui, lors d'une semaine banalisée dans mon établissement.



L'activité que je choisis :

.....

.....

.....

5 S'ORGANISER

d Établir votre propre plan d'action !

« Le fait de préparer notre projet "Les enfants dans la guerre" nous a permis, à Ela et moi, de mesurer combien on ignore tout des guerres. Cela nous a conduits à vouloir transmettre les bases sur les Droits de l'Homme, l'égalité des droits et la paix. En parlant des guerres actuelles et passées, des valeurs universelles des Droits de l'Homme et d'autres sujets en lien, nous avons essayé d'élargir leurs connaissances sur les droits humains. »

Franjo, ambassadeur Anne Frank, Croatie

Dans cette partie, vous allez travailler sur la trame de l'activité que vous avez choisi de mener dans votre classe, votre club de sport, votre maison de quartier...

Vous allez trouver ici un modèle de trame. En le remplissant, essayez d'être le plus précis possible.

Quand vous êtes prêts, discutez de votre trame avec un membre de la Maison Anne Frank, des professeurs ou des amis pour recueillir leurs avis.

Dès que vous et votre référent à la Maison Anne Frank êtes d'accord sur votre activité, il va falloir commencer à la préparer : organiser des réunions d'équipe, contacter les écoles et les enseignants, préparer le matériel nécessaire, etc...

Vous trouverez des conseils dans les parties [PRÉPARER](#) et [ANIMER](#).

N'oubliez pas que vous n'êtes pas seul-e : vous faites partie du réseau des ambassadeurs Anne Frank, ce qui signifie que vous avez des amis qui peuvent vous aider et vous soutenir. N'hésitez pas à demander de l'aide et des conseils à votre référent à la Maison Anne Frank ou aux membres du réseau. Vous trouverez une liste de contacts dans [l'Annexe 22](#).



Aller au
Plan d'action
(Annexe 2)

6 PREPARER

Améliorer vos compétences de présentation à l'oral



« C'est une occasion fantastique pour moi de parler des projets de la Maison Anne Frank et d'inciter des jeunes à s'engager »
Un ambassadeur Anne Frank

« J'ai appris à organiser un événement, à prendre contact avec des officiels, et également que les travailleurs sociaux et les associations ont besoin de soutien. »
Un ambassadeur Anne Frank

Maintenant que vous avez rédigé votre plan d'action, il vous faut préparer votre projet et vous entraîner. Dans cette partie, vous trouverez des conseils pour parler en public et présenter.

Connaître votre public

Pour mettre en œuvre votre projet, vous aurez besoin de l'aide de différentes personnes : le chef d'établissement, des enseignants, des éducateurs, ou d'autres jeunes. Comment allez-vous leur exposer votre projet ? Qu'allez-vous leur dire ? Qu'attendez-vous d'eux ?

Faites la liste des personnes dont vous aurez besoin pour préparer votre intervention, ce que vous allez leur demander et convenez d'un rendez-vous avec eux.

Qui ?	Que demander ?	Son rôle (logistique, pédagogique...)?

6 PREPARER

a L'analyse « SWOT







S-W-O-T - « bachoter », « préparer » en anglais - sont les initiales de Strengths (Points Forts), Weaknesses (Points Faibles), Opportunities (Opportunités) et Threats (Risques). SWOT n'est pas un nouvel outil, mais un moyen d'affiner votre projet.

1. Identifiez vos Points Forts ainsi que les points forts de l'atelier que vous préparez
2. Listez les Points Faibles de votre projet et/ou les potentiels manques de moyens
3. Précisez ce que l'atelier que vous préparez peut apporter au groupe/à l'école...
4. Listez les Risques (facteurs extérieurs) qui pourraient vous empêcher de faire ce que vous avez prévu.

6 PREPARER

a L'analyse « SWOT

POINTS FORTS 	POINTS FAIBLES 
 OPPORTUNITÉS	RISQUES 

6 PREPARER

Si vous êtes à l'aise en anglais, regardez cette vidéo !



b Transmettre efficacement une idée : la présentation-minute

La présentation-minute est un court échange pour appâter votre interlocuteur, lui donner envie d'en savoir plus sur vous et sur votre projet. Le temps dont vous disposez est celui d'un échange qui se déroulerait dans un ascenseur (« Elevator pitch » en anglais).

Votre présentation-minute doit être accrocheuse, succincte et marquante ; elle doit aussi bien expliquer ce que votre projet a d'intéressant.

Abordez les questions suivantes :

Que voulez-vous faire ?

.....

.....

Pourquoi ?

.....

.....

Quel atelier ou activité voulez-vous proposer aux jeunes ?

.....

.....

Comment vous êtes-vous engagés dans le réseau des ambassadeurs Anne Frank ?

.....

.....

Qu'est-ce que le réseau des ambassadeurs Anne Frank ?

.....

.....

Qu'attendez-vous des personnes à qui vous vous adressez ?

.....

.....

6 PREPARER

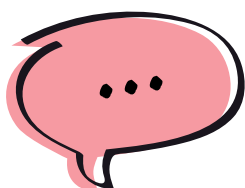
c Préparer votre intervention



Entraînez-vous à présenter votre projet face à un miroir.



Maintenant que vous avez identifié les principaux éléments de votre action, écrivez un résumé d'une page. Reprenez votre plan d'action, identifiez les points majeurs et rédigez le résumé de votre présentation. Entraînez-vous et testez une version plus longue avec des amis ou des membres de votre famille. Vous leur demanderez de jouer le rôle des personnes (enseignants, officiels...) à qui vous allez vous adresser.



Récapitulez les étapes de votre présentation et récitez votre présentation-minute (maximum 5 minutes) qui servira de base lors de vos rendez-vous. Pour trouver des idées, et pour préparer vos réunions et votre intervention, consultez [l'Annexe 3](#).

**Préparez vos
réunions et
interventions
(Annexe 3)**



6 PREPARER

d Rédiger le déroulé de votre atelier

Afin de préparer votre intervention ou votre atelier, le mieux est de réaliser une fiche. Elle vous sera très utile : rédigez-la bien à l'avance. La fiche suivante est un exemple que vous pouvez adapter. Elle doit être détaillée. Pensez à noter le temps dont vous aurez besoin pour chaque étape, ce que vous allez faire ainsi que le matériel nécessaire.

Retrouvez
la fiche de
préparation et
écrivez la vôtre :
Annexe 4

Heure	Activité	Déroulement	Matériel	Responsable
8h30	Préparation de la classe	- installer le vidéoprojecteur - installer des chaises en cercle - positionner la ligne du temps	Imprimer la ligne du temps	
9h00-9h10	Arrivée des élèves			
9h10-9h15	L'enseignant me présente			
9h15-9h20	Quelques mots de bienvenue et introduction	Je me présente et je présente l'atelier que je propose	Préparer quelques lignes de présentation	
		...		
		...		

Si vous travaillez en équipe, parcourez ensemble la fiche de préparation et divisez-vous les tâches. Déterminez qui s'occupe de chaque activité. Lors de l'atelier, aidez-vous mais laissez à chacun la possibilité de mener l'activité comme il ou elle le souhaite.

7 ANIMER



09:23



Les liens entre passé et présent



Un atelier sur les Droits de l'Homme en Caroline du Sud (USA) par Morgan et Coy

a La structure de votre atelier

Dans cette partie, vous trouverez une série d'activités pédagogiques intéressantes que vous pouvez mener avec des jeunes.

Vous (et votre équipe) avez tout préparé pour votre atelier : le lieu, le matériel, la date et l'heure... Il n'y a plus qu'à passer à l'action !

Assurez-vous que le déroulé des différentes parties de votre atelier est bien clair, du début à la fin. Si votre séquence dure plus d'une heure trente, prévoyez toujours une pause.

Introduction	L'introduction de l'atelier est une partie importante : c'est votre premier contact avec le groupe. C'est là que vous donnez le ton, préparez-la bien, même si elle ne dure que deux minutes. Faites comprendre aux jeunes ce que vous allez faire et ce que vous attendez d'eux.
Brise-glace et échauffements	Les « échauffements » et « brise-glace » sont un bon moyen pour les jeunes d'entrer en matière et de faire connaissance. Nous vous recommandons de les inclure à votre atelier, si vous en avez le temps.
Activité centrale	C'est l'activité que vous avez choisie, qu'elle soit centrée sur Anne Frank, sur la Shoah, ou sur une thématique plus contemporaine. C'est la partie centrale de votre atelier.
Conclusion	Il est toujours important de bien clore l'activité et surtout de recueillir les retours du groupe. Nous avons conçu pour vous une activité spécifique dans la partie ÉVALUER .

Assurez-vous que vous n'aurez pas à vous presser, prenez le temps de bien expliquer l'activité proposée et laissez-vous du temps pour un débriefing avec le groupe.

7 ANIMER

b Activités proposées avec les jeunes

La plupart des activités proposées sont destinées à des jeunes de 13 à 18 ans. Une bonne préparation, c'est la moitié du travail de fait ! Discutez de votre projet avec l'enseignant de la classe où vous interviendrez, puis choisissez une activité parmi celles qui vous sont proposées, en prenant en compte le public auquel vous allez vous adresser.

Introduction, échauffements et brise-glace	Activité centrale		Conclusion : débriefing & échanges
	Anne Frank et la Shoah	Thématiques contemporaines	
Diverses manières de se saluer 15 min/p.44 Annexe 6.1	« La brève vie d'Anne Frank » 45 min/p.54	L'île imaginaire 90 min + Une seule race : la race humaine 30 min/p.66	Atelier de clôture et d'évaluation 45 min/p.74
La salade de fruits 10 min/p.45	Anne et les autres 75 min/p.55	L'héritage d'Otto Frank 45 min/p.68 Annexe 19	Il est temps de partager votre expérience ! 10 min/p.75
La danse en ligne 10 min/p.46	Aborder l'histoire d'Anne Frank par la lecture 90 min/p.56 Annexe 1	Complots et complotisme 20 min/p.69 Annexe 23	
Deux vérités, un mensonge 20 min/p. 48	La ligne du temps 90 min/p.57 Annexes 8 et 16	Une campagne de lutte contre les discriminations 50 min/p.70	
Le jeu du prénom 30 min/p.49 Annexe 6.2	Les liens entre passé et présent 45 min/p.59 Annexe 9	Lire la presse au prisme des Droits Humains 50 min/p.71 Annexe 16	
Le puzzle de la diversité 30 min/p.50 Annexe 6.4	Une journée ordinaire 30 – 45 min/p.61 Annexes 10 et 16	Organiser un événement pour la Journée internationale de lutte contre le racisme 1 journée complète p.72 Annexe 16	
Apprendre à argumenter 15 min/p.51	L'humiliation 45 min/p.63 Annexe 18		
Trois personnes, trois choses 10 min/p.52	Choix et positionnements 45 min/p.64 Annexe 12		
Choisissez votre citation 30 min/p.53 Annexe 6.3			

Introduction, échauffements et activités brise-glace

Diverses manières de se saluer

Catégorie :

Échauffements, Ouvrons-nous à la diversité.

Objectif :

Échauffements et ouverture à la diversité culturelle.

Matériel :

Imprimez suffisamment de documents ([Annexe 6](#)), selon le nombre de participants, pour que chacun reçoive une fiche présentant une forme de salutation. Plusieurs d'entre eux recevront probablement des fiches identiques.

Déroulé :

Chaque participant reçoit une façon de se saluer. Demandez à chacun de lire silencieusement sa fiche et de ne pas la communiquer. Demandez ensuite à chacun de marcher dans la pièce et de saluer chaque personne qu'il rencontre comme indiqué sur son papier :

- Saluez directement, comme indiqué, sans commentaire
- Après avoir salué, dites votre prénom, puis reprenez votre marche
- Continuez pendant 10 minutes

Conclure l'activité :

Pour mettre fin au jeu, demandez aux participants de se tenir debout ou de s'asseoir en cercle. Posez les questions suivantes :

- Qu'avez-vous ressenti en saluant d'une façon qui vous est peu familière ?
- Qu'avez-vous ressenti en étant salué d'une façon inhabituelle ?
- Est-ce que vous vous êtes sentis à l'aise en saluant ? Si non, pourquoi ?
- Ce jeu vous a permis de ressentir ce qui arrive lorsqu'on est confronté à des gestes ou une attitude inhabituels. Au bout d'un certain temps, on s'habitue, généralement, mais il y a des habitudes qui sont plus difficiles à prendre que d'autres. Cherchez des exemples : habitudes alimentaires, usages sociaux, dialectes, rythme de la journée (comme la sieste en Espagne), temps de déjeuner (un peu long, comme en France), heure de repas du soir (pris très tôt dans les pays scandinaves) ...



Introduction, échauffements et activités brise-glace

La salade de fruits

Catégorie :

Échauffements.

Objectif :

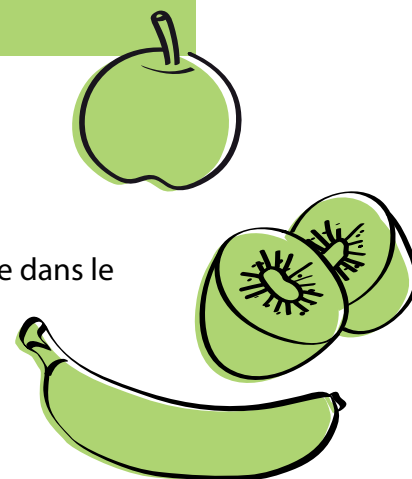
Il s'agit d'un échauffement amusant pour apprendre à se connaître dans le groupe.

Matériel :

Aucun .

Déroulé :

- Le but, pour la personne qui est au centre, est de trouver une chaise libre pour s'asseoir.
- Les participants sont assis en cercle sur des chaises. L'animateur choisit 4 ou 5 noms de fruits et en attribue un à chacun, oralement, jusqu'à ce que tout le monde ait un nom de fruit : banane, pomme, orange, kiwi, raisin...
- Retirez une chaise (la vôtre), placez-vous au centre du cercle et criez le nom d'un fruit : tous les participants portant ce nom doivent se lever et aller s'asseoir sur une chaise libre. Personne ne peut se rasseoir sur sa propre chaise. Pendant ce temps, la personne qui se trouve au milieu (vous, au début) essaie de se trouver une chaise et de s'asseoir. Lorsque l'on crie « salade de fruits », tout le monde doit changer de place.



Variantes : « Tous ceux qui... »

La personne qui est au centre choisit un critère - c'est un bon moyen de connaître les autres -. Tous ceux qui...

...ont un animal domestique

...sont bilingues

...écrivent un journal intime

...ont déjà vécu dans un autre pays

7 ANIMER

10 MIN

INDIFFÉRENT

8988

Introduction, échauffements et activités brise-glace Danse autour d'une ligne

Catégorie :

Échauffements.

Objectif :

Ce jeu vous permet de mieux connaître les participants

Matériel :

Aucun .

Déroulé :

1. Dessinez une ligne imaginaire sur le sol et demandez aux participants de se positionner des deux côtés de la ligne. Expliquez que vous allez poser différentes questions et que pour répondre « oui », les participants devront s'avancer sur la ligne, en silence, puis revenir à leur point de départ. Quelques exemples de questions :



Tous ceux qui...

... Vivent à ... (le nom de la ville où se déroule l'atelier)

... Ont dû se lever tôt ce matin ?

... Ont commencé leur journée en prenant un café ?

... Ont lu le Journal d'Anne Frank ?

7 ANIMER

... Ont déjà rédigé un journal intime ?

... Sont végétariens ?

... Aiment faire du sport ?

... Jouent d'un instrument de musique ?

... Ont des préjugés ? (tout le monde devrait alors avancer)

... S'est déjà trouvé face à une situation de discrimination sans savoir comment réagir ?

 20 MIN

7 ANIMER

JUSQU'À 25 PERSONNES 

Introduction, échauffements et activités brise-glace Deux vérités, un mensonge

Catégorie :

Apprenons à nous connaître.

Objectif :

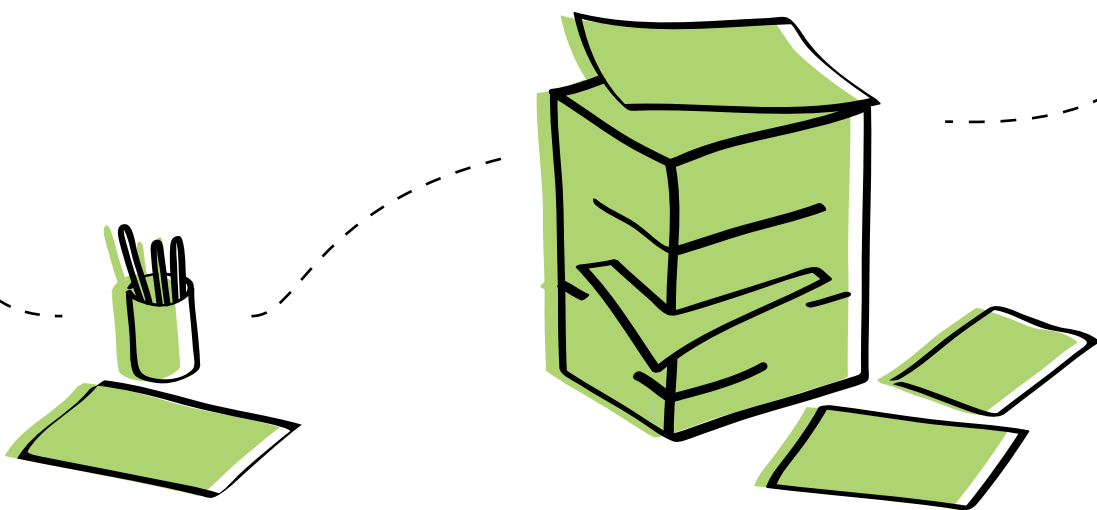
Créer un climat de coopération et de confiance en permettant aux participants de mieux se connaître

Matériel :

Feuilles, Stylos.

Déroulé :

1. Donnez à chacun une feuille et un stylo. Demandez aux participants d'écrire trois affirmations les concernant : deux vraies et une fausse. Donnez au groupe 5 à 7 minutes pour cet exercice.
2. Ensuite, demandez à chacun de lire le papier de son voisin ou de sa voisine. Le groupe doit deviner quelle affirmation est la fausse.



Introduction, échauffements et activités brise-glace

Le jeu du prénom



Catégorie :

Apprendre à se connaître.

Objectif :

Créer un climat de coopération et de confiance en permettant de mieux se connaître (y compris l'animateur).

Matériel :

Une copie du questionnaire ([Annexe 6.2](#)) pour chaque participant, Stylos.

Déroulé :

1. Distribuez le questionnaire et demandez à chacun d'interroger une personne du groupe qu'il / elle ne connaît pas. Prévenez que l'interview ne dure que 10 minutes et qu'il faudra prendre du temps pour l'échange qui suivra.
2. Quand les participants ont terminé le questionnaire, chacun fait part au groupe d'une information qu'il/elle a sélectionné sur le participant interviewé. A la fin, c'est à l'animateur de se présenter et de faire part de ses motivations pour l'activité qui va suivre.

Variantes :

Cette animation vous permet de diviser le groupe en paires qui pourront ensuite travailler ensemble.

S'il n'y a pas assez de temps pour l'échange, sautez cette étape et passez à la présentation de l'animateur. L'exercice ne dure alors qu'une dizaine de minutes.

Chaque participant prend un morceau de papier, écrit son nom et dessine un symbole qui le représente. Puis chacun se présente et explique pourquoi il/elle a choisi ce symbole.

Introduction, échauffements et activités brise-glace

Le puzzle de la diversité

Objectif :

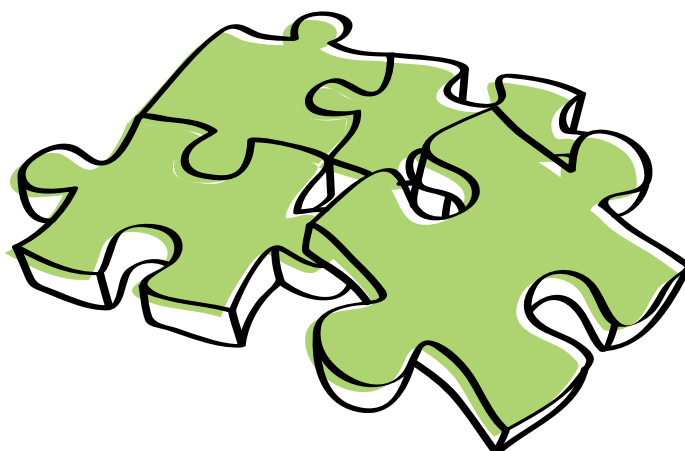
Créer un sentiment d'appartenance, souder le groupe.

Matériel :

Découpez les pièces du puzzle qui peuvent s'assembler ([Annexe 6.4](#)), chacune au moins de la taille d'un A4, Stylos, Crayons, Feutres...

Déroulé :

1. Chaque participant reçoit une pièce vierge du puzzle. Donnez dix minutes à chacun pour y dessiner quelque chose qui reflète sa personnalité.
2. Demandez à chacun d'expliquer son dessin au groupe.
3. Demandez ensuite au groupe de construire le puzzle en commentant le résultat.





Introduction, échauffements et activités brise-glace

Apprendre à argumenter

Catégorie :

Débats et apprentissage de la démocratie.

Objectif :

Apprendre à argumenter, à convaincre, à accepter de changer d'opinion et à débattre.

Matériel :

Aucun

Déroulé :

Cet exercice peut être adapté à d'autres sujets de réflexion.

À partir d'une citation d'Anne Frank : « *Je crois encore à la bonté innée des humains* » (Journal d'Anne Frank, 15 juillet 1944), les jeunes se positionnent sur une ligne imaginaire, au centre de laquelle se trouve l'animateur ou l'animatrice.

D'un côté, ceux qui sont d'accord : plus on se situe loin de l'animateur (du centre), plus on est en accord. De même, de l'autre côté, ceux qui ne sont pas, voire pas du tout, d'accord. D'un bout à l'autre de la ligne, ceux et celles qui semblent les moins indécis sont sollicités pour argumenter leur position et la défendre si elle est tranchée.

L'un des objectifs de l'exercice est d'amener les jeunes à bouger sur cette ligne, c'est-à-dire de se montrer flexibles, capables de changer d'avis. L'animateur ou l'animatrice demande à celui ou celle qui a changé de place d'expliquer pourquoi et de donner l'argument qui l'a convaincu(e).

L'animateur ne prend pas parti, mais suscite les argumentations. Il ou elle peut, par exemple, demander aux jeunes d'explicitier les termes (« bonté », « inné »), exagère une position « pour » ou « contre » la citation, argumente pour les faire réagir : si le « bien » est inné, alors d'où vient le « mal » ? Peut-on dire d'une personne qu'elle est « mauvaise » à la naissance ? ...

Le plus souvent, à la fin de l'échange, tous les jeunes ou presque se retrouvent au centre.



10 MIN

JUSQU'À 25 PERSONNES 0980

7 ANIMER

Introduction, échauffements et activités brise-glace Trois personnes, trois choses

Catégorie :

Apprendre à se connaître.

Objectifs :

Créer un groupe cohérent et soudé, permettre aux jeunes de mieux se connaître entre eux et de mieux les connaître.

Matériel :

Aucun.

Déroulé :

- Divisez le groupe par groupes de trois. Le mieux est de mélanger préalablement les participants avec une activité comme « [La salade de fruits](#) » par exemple (page 45).
- Demandez à chaque groupe de trouver trois choses qu'ils/elles accepteraient de partager et trois qu'ils/elles ne partageraient pas. Donnez 5 minutes.
- Chaque groupe présente ses résultats en séance plénière.

Variantes : vous pouvez demander...

- Trois choses qu'ils aiment et trois qu'ils n'aiment pas.
- Trois choses qu'ils savent déjà sur Anne Frank et trois questions qu'ils partagent.
- Vous pouvez aussi trouver d'autres idées...

Introduction, échauffements et activités brise-glace

Choisissez votre citation

Catégorie :

Apprendre à se connaître.

Objectifs :

Introduire l'histoire d'Anne Frank à partir de citations et apprendre à connaître les autres participants.

Matériel :

Citations d'Anne Frank, d'Otto Frank et d'autres personnes de votre choix.

Déroulé :

- Vous trouverez une sélection de citations d'Anne et d'Otto Frank, ainsi que d'autres auteurs en Annexe 6.3. Vous pouvez aussi ajouter des citations qui vous parlent. Imprimez-les et découpez-les une à une. Vous aurez besoin de 10 à 15 citations différentes.
- Étalez les feuilles sur une table ou sur le sol. Demandez aux participants de circuler, lire et de prendre celle qu'il/elle préfère ou qui l'intéresse. Cette étape prend une dizaine de minutes.
- Lorsque les choix sont faits, demandez à chacun(e) de lire sa citation à haute voix pour le groupe et d'expliquer son choix.
- Lorsque deux personnes ont choisi la même citation, demandez simplement à la seconde d'expliquer son choix.



« Je conserve mes idéaux
car je crois encore en la
bonté innée des hommes. »

Anne Frank



L'histoire d'Anne Frank et de la Shoah La Brève vie d'Anne Frank

Thème :

L'histoire d'Anne Frank.

Objectif :

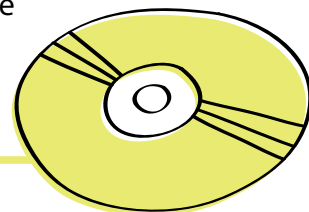
Découvrir l'histoire d'Anne Frank. *Cette activité est conçue comme une introduction à l'atelier suivant, [page 55](#).*

Matériel :

DVD *La brève vie d'Anne Frank*, Lecteur DVD/vidéo-projecteur + baffles pour le son, tableau ou paperboard.

Déroulé :

1. Après une courte introduction sur Anne Frank et la raison pour laquelle vous souhaitez partager son histoire, visionnez le DVD.
2. À l'issue de la projection, répondez aux éventuelles questions et/ou, si vous percevez une forte émotion dans le groupe, prenez le temps de recueillir les réactions.
3. Vous pouvez également poser les questions suivantes :



Pour commencer la discussion :

- Qu'avez-vous appris dans ce documentaire ?
- Certaines choses vous ont-elles particulièrement étonné ou ému ?
- Y-a-t-il des éléments que vous n'avez pas compris ?
- Souhaitez-vous en savoir plus sur Anne Frank et son époque ?
- Souhaitez-vous faire un lien entre cette histoire et notre époque ?

L'histoire d'Anne Frank et de la Shoah Anne et les autres

Thème :

L'histoire d'Anne Frank et de la Shoah.

Objectifs :

Se familiariser avec les protagonistes de l'histoire d'Anne Frank, aborder l'histoire de la Shoah au travers d'histoires individuelles et introduire la grille d'analyse Bourreau/Victime/Résistant/Témoin passif, en particulier si vous comptez poursuivre cet atelier par l'atelier L'humiliation ([page 63](#)).

Matériel :

Les 10 dossiers de l'atelier, des grandes feuilles (paperboard), marqueurs, feuilles de route imprimées ([Annexe 17](#)), ruban adhésif ou gomme de fixation, éventuellement le livre Qui était qui ? (1 par groupe)

Au tableau, une croix avec les quatre catégories de la grille d'analyse - [voir page 64](#)

Déroulé :

Cet atelier dure 1 heure 15 (2 heures 15 si l'atelier est précédé de l'introduction page 55, incluant une pause de 15 minutes). Le temps de l'atelier se répartit de la façon suivante : **5 mn** pour les consignes/ Choix du dossier, **15 mn** pour le travail en groupe, **30 à 50 mn** pour les présentations, **5 mn** pour débriefer.

1. Divisez le groupe en sous-groupes de 4 ou 5 participants : vous pouvez utiliser les différentes introductions, comme la « salade de fruits ». Si vous manquez de temps, mettez les participants en cercle et désignez chacun, en tournant, avec un chiffre : 1, 2, 3, 4 (et 5 si vous avez entre 16 et 20 participants) qui sera le numéro de son groupe.
2. Chaque groupe choisit son dossier (préalablement exposés - fermés - sur une table).
3. Lors du visionnage du DVD, précisez qu'il est important de mémoriser (ou de noter) les renseignements concernant la personne choisie par chaque groupe : le documentaire fournira probablement quelques informations utiles. À l'issue de la projection, assurez-vous qu'il n'y a pas d'incompréhensions majeures.
4. Les groupes découvrent leurs dossiers et les consignes. Expliquez que chaque groupe devra faire une courte présentation de la personne choisie.
5. Accompagnez les groupes dans leur recherche des consignes, découverte des documents : les consignes se trouvent dans le livret et sur la feuille de route.

7 ANIMER

Anne et les autres

6. Présentations. Valorisez les récits qui résument bien, en incluant des anecdotes, l'histoire de vie de la personne.
7. Introduisez la grille d'analyse pré-citée au fur et à mesure des présentations : dans quelle catégorie peut-on placer la personne présentée ?

Variante :

Cette activité et la diffusion du documentaire peuvent être accompagnées d'une activité sur les rôles de victime, bourreau, aide/résistant et témoin passif que vous trouverez en [Annexe 7](#). Le document peut être distribué à chaque participant ou aux groupes.

Demandez à chacun/chaque groupe de trouver une personne de l'histoire d'Anne Frank correspondant à chacune des postures précitées, puis recherchez un maximum d'informations sur cette personne, ce qu'elle a fait et la place où elle se situait durant la Shoah.

Lors des restitutions des dossiers, vous pouvez demander :

Quelle personne a été choisie et pourquoi ?

Quelle place a été la sienne durant la Shoah ? Pourquoi, selon vous était-elle à cette place ?

Vous êtes-vous retrouvé à l'une de ces places ? Acceptez-vous d'en parler au groupe ?



L'histoire d'Anne Frank et de la Shoah Aborder l'histoire d'Anne Frank par la lecture

Thème :

L'histoire d'Anne Frank et le contexte historique.

Objectif :

Approfondir ses connaissances sur l'histoire d'Anne Frank et le contexte historique ; analyser l'incidence du contexte historique sur la vie des Juifs, en particulier d'Anne Frank et de sa famille ; identifier les étapes du processus qui a mené à la Shoah et réfléchir aux causes qui ont permis l'accession au pouvoir des nazis.

Matériel :

Texte avec les photos en [Annexe 1](#) (imprimer un exemplaire), papier, crayons, feutres, ruban adhésif, feuilles de paperboard.

Déroulé (et Préalables) :

1. Préalablement : lisez intégralement le texte et relevez les moments et situations dans l'histoire d'Anne Frank qui vous semblent les plus intéressants.
2. Imprimez une copie du texte incluant les documents photographiques, divisez le document en 8 parties. Répartissez les participants en 8 (ou 4) groupes et distribuez une (ou deux) partie(s) du document. Demandez à chaque groupe de lire attentivement leur(s) partie(s). Donnez 20 minutes.
3. Demandez à chaque groupe de préparer un panneau sur lequel est décrite précisément la situation analysée (par exemple, la montée du nazisme). Le groupe identifie les extraits du texte relatifs à cette situation.
4. Pour les restitutions, chaque groupe présente et commente son panneau, et lit les extraits choisis de son texte. (Prévoir 40 minutes au total)
5. Reprenez les étapes essentielles de l'histoire de vie d'Anne Frank et expliquez comment le nazisme a bouleversé la vie des Juifs allemands.

L'histoire d'Anne Frank et le contexte historique

La ligne du temps

Thème :

L'histoire d'Anne Frank et le contexte historique.

Objectif :

Approfondir ses connaissances sur l'histoire d'Anne Frank et le contexte historique ; analyser l'incidence du contexte historique sur la vie des Juifs, en particulier d'Anne Frank et de sa famille ; identifier les étapes du processus qui a mené à la Shoah et réfléchir aux causes qui ont permis l'accession au pouvoir des nazis.

Matériel :

Chronologie de la vie d'Anne Frank ([Annexe 8](#)), papier, stylos, ruban adhésif ou gomme de fixation, éventuellement des exemplaires de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ([Annexe 16](#)).

Déroulé :

Les documents photographiques servent de support à une réflexion sur les différentes parties de l'histoire de vie d'Anne Frank. Les participants identifient les étapes du processus qui a mené de l'accession des nazis au pouvoir au génocide.

L'animateur divise les participants en groupes de 5. Chaque groupe dispose d'un set de photographies, chaque participant recevant, au moins, une photo (et, au verso, les informations sur ce document).

Pendant ce temps, l'animateur dispose chronologiquement les feuillets marqués des dates sur le tableau ou sur un mur. Dès que les participants ont trouvé suffisamment d'informations sur chaque document, ils doivent positionner leur photo sur la ligne du temps à la bonne date. Les participants préparent ensuite une présentation du document qu'ils décrivent et analysent en plénière. Les restitutions se font dans l'ordre chronologique.

Lorsque toutes les photos ont été commentées, l'animateur effectue un résumé chronologique en donnant des précisions manquantes, reprenant les étapes du processus qui a mené de la montée au pouvoir des nazis à la dictature et au génocide.

7 ANIMER

La ligne du temps

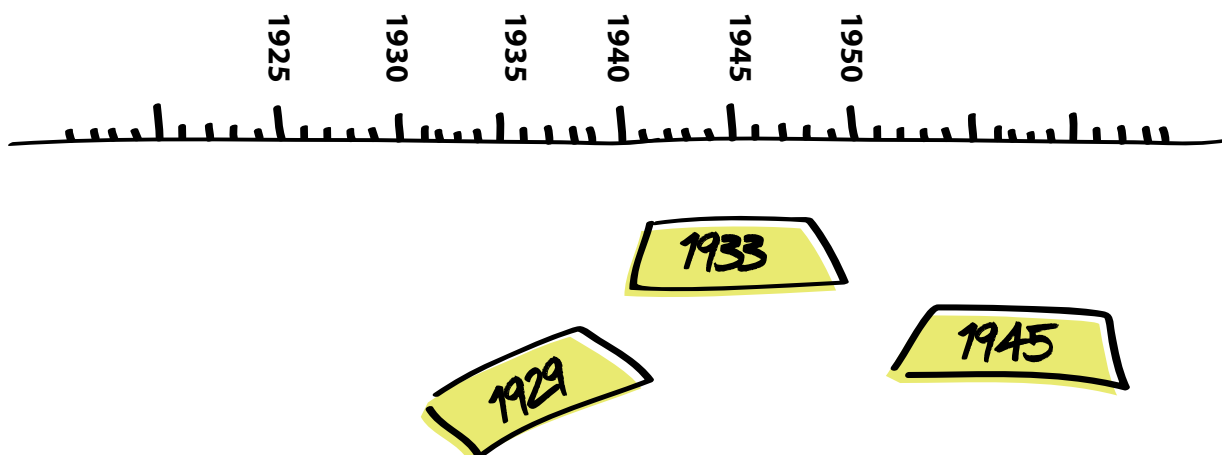
Conseils pour l'animation :

Pendant que les groupes effectuent leurs recherches sur les photos et documents, l'animateur met au mur les dates en ordre chronologique, de façon à ce que les jeunes puissent positionner leurs documents. Les dates à fixer : 1929, 1933, 1939, 1942, 1944. Vous pouvez aussi ajouter des documents photographiques faisant référence au contexte historique du pays où vous vivez.

Variante :

Dès que les jeunes ont effectué leurs recherches sur les documents qui leur ont été distribués, l'animateur distribue un exemplaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH). Chaque groupe peut ensuite rechercher quel droit fondamental a été violé lors de chaque situation historique étudiée. Invitez le groupe à noter le droit ou la liberté concernés sur une petite feuille. Lors des présentations en plénière, le groupe commentera chaque document en indiquant quels droits ont été bafoués et en positionnant sur la frise, à côté du document historique, la feuille où est noté le droit bafoué.

Il est important de faire des liens entre l'histoire de la Shoah et la violation de droits devenus, depuis, universels. La publication de la DUDH date de 1948, trois ans seulement après la fin de la guerre. Vous avez alors l'opportunité de parler de l'histoire de cette déclaration ainsi que de l'importance de protéger ces droits aujourd'hui. Vous pouvez également enchaîner sur un nouvel atelier consacré à la DUDH (voir ce guide [page 66](#)).



Passé-Présent

Les liens entre l'histoire d'Anne Frank et la lutte contre les discriminations aujourd'hui

Thème :

Discriminations et préjugés.

Objectif :

Identifier les formes de mises au ban dont ont été victimes les Juifs durant la Shoah à travers des citations d'Anne Frank et réfléchir aux discriminations aujourd'hui.

Matériel :

Les citations du Journal d'Anne Frank contenues dans [l'Annexe 9](#), grandes feuilles de paperboard, marqueurs, ruban adhésif.

Déroulé :

1. Distribuez à chaque participant une citation du Journal d'Anne Frank et demandez d'identifier les formes de discriminations mises en oeuvre au fil des persécutions.
2. Divisez les participants en groupes de 5 et demandez à chaque groupe d'échanger à propos des différentes citations autour de plusieurs questions : quel est l'impact de la décision des nazis évoquée dans la citation ? En quoi, selon vous, cette décision sert-t-elle le projet nazi ?
3. Lors des restitutions en plénière, demandez à chaque groupe de choisir une citation, de la lire à voix haute et de partager leur réflexion quant aux questions posées.
4. Sur la grande feuille où vous aurez écrit, au centre, le nom d'Anne Frank, inscrivez, au fur et à mesure, les différentes mesures de persécutions dont elle témoigne avoir été victime.
5. À la fin, amenez les jeunes à réfléchir aux discriminations aujourd'hui. Précisez que nous ne vivons pas dans un registre de persécutions génocidaires, mais aucune forme de discrimination n'est acceptable.
6. L'atelier se termine par une réflexion en grand groupe :

- **Avez-vous fait l'expérience d'une situation de discrimination ? Laquelle ? Comment avez-vous réagi ?**

- Selon vous, dans votre pays, qui sont les premières victimes de discriminations, qui sont les plus vulnérables ?

- Comment pensez-vous qu'on puisse faire cesser les discriminations ?



Passé-Présent Une journée ordinaire

Thème :

L'histoire d'Anne Frank et les persécutions antisémites des nazis.

Objectif :

Cet atelier est destiné à prendre conscience des restrictions successives de libertés dont ont été victimes les Juifs des Pays-Bas suite à l'Occupation. Les participants sont amenés à découvrir les lois antijuives et leur impact sur le quotidien des Juifs, comme Anne Frank et sa famille. Il s'agit encore de comprendre que les persécutions ont fait partie d'un processus visant à l'exclusion des Juifs de la société, processus qui a débuté en Allemagne dès l'arrivée au pouvoir des nazis.

Matériel :

Paperboard, Feutres, cartes plastifiées des lois antijuives incluant les dates où elles ont été édictées ([Annexe 10](#)), exemplaires de la DUDH ([Annexe 16](#)).

Déroulé :

1. Divisez les participants en groupes de 5. Demandez à chaque groupe d'écrire sur une feuille de paperboard la journée type d'un élève. Par exemple : prendre le bus pour aller à l'école, faire du sport, suivre une activité en fin de journée... Distribuez ensuite les cartes des lois antijuives.
2. Les participants lisent les cartes dans l'ordre chronologique. Le rédacteur du groupe note sur la feuille les interdictions subies par les Juifs : quels accès leur sont restreints (école), qu'est-ce qui leur est interdit (prendre le bus, aller au cinéma...)?
3. Lors des restitutions en plénière, listez les interdictions et menez une réflexion en groupe sur les restrictions et les interdictions faites aux Juifs par les nazis. Tentez de faire mesurer l'impact de ces mesures sur les victimes, en particulier sur les enfants et les adolescents.

7 ANIMER

Une journée ordinaire

Conseils pour l'animation :

L'animateur aide le groupe à mesurer l'impact psychologique et émotionnel de ces lois sur les Juifs, ainsi que sur les non-Juifs. Les restrictions des droits et libertés des Juifs allemands à partir de l'instauration du régime nazi sont très proches de celles imposées dans les territoires occupés durant la guerre. Elles touchent tous les aspects de la vie quotidienne. Il est essentiel de comprendre que les persécutions antijuives n'ont pas débuté avec les déportations, mais ont été mises en place graduellement dans l'objectif d'isoler et d'exclure les victimes. On peut tenter d'imaginer ce qu'il en serait aujourd'hui, si on souhaitait exclure un groupe de la société : réduire l'accès aux médias, interdire l'accès à la culture, à certains métiers. Ce fut le cas durant l'Apartheid, mais aussi au Rwanda, où des mesures d'interdictions successives ont été édictées, très progressivement, vis-à-vis des Tutsi, avant la mise en œuvre du génocide en 1994.

Variante :

Une fois la liste des interdictions écrite, il est ensuite possible de distribuer un exemplaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de regarder quels droits y sont mentionnés en regard des persécutions nazies. On peut également avoir un échange en plénière et se demander si certains droits fondamentaux ne sont pas déniés à des minorités aujourd'hui dans le monde. Écrire, au fur et à mesure, les points importants de ces échanges.

Passé-Présent L'humiliation

Thème :

Le courage individuel

Objectif :

Percevoir la place du témoin passif/actif, Inciter à ne pas rester passif face à une situation de violence et/ou injuste et/ou discriminante, Réfléchir aux possibilités d'action, Faire percevoir le sens des mots « discrimination », « préjugés », « racisme », « antisémitisme », « sexisme », « homophobie » ...

Faire comprendre que la passivité face à ces actes et attitudes est constitutive d'un délit, puni par la loi, en termes de complicité

Matériel :

Tableau ou paperboard, Vidéoprojecteur + baffles pour le son, Photographie et vidéos de [l'Annexe 18](#)

Déroulé :

1. Projetez la photographie historique et faites-la commenter en groupe. Faites désigner les protagonistes, personnes ou groupes de personnes, que l'on voit sur le document.
2. Positionnez la croix de la grille d'analyse au tableau, commencez à inscrire les termes utilisés pour décrire le document historique et demandez aux participants de classer les termes qui leur viennent à l'esprit. (Le terme « Résistant » manque le plus souvent sur le document, le faire rechercher en invoquant l'Histoire). À « Bourreau » s'ajoute souvent « nazis », « collaborateur », « complice » ... À « Victime » : « Juif », « homosexuel », « Tzigane » ... À « Résistant » : « Juste » ... Au fur et à mesure, les termes sont positionnés au tableau dans les cases correspondantes : Bourreau, Victime, Résistant et Témoin passif.
3. Visionnez un à un les clips : ces vidéos racontent des scènes qui se déroulent aujourd'hui dans des établissements scolaires. Commencez par « Les claques », puis « Les injures » enfin, « Les rumeurs ». Après chaque projection, demandez à un volontaire de raconter le scénario. Le récit est complété, les avis argumentés. Il est parfois utile de visionner une seconde fois chaque clip pour trancher ou préciser. L'animateur revient sur la grille d'analyse et propose de déterminer à quelles « catégories » du tableau appartiennent les différents groupes ou personnes de la scène. Les scènes suivantes seront racontées en reprenant ces termes. La discussion s'engage et il arrive souvent que les avis diffèrent, mais attention : l'animateur n'est pas là pour donner sa propre position mais pour enrichir et ouvrir le débat entre les jeunes. A la fin de chaque vidéo, interrogez le groupe : « Quel est le lien entre ces scènes et la photographie historique présentée en début de séquence ? »

Passé-Présent Choix et positionnements

Thème :

Le courage individuel

Objectif :

Faire des liens entre des situations historiques et l'attitude des contemporains d'Anne Frank, tenter de comprendre comment des personnes ont été amenées à apporter de l'aide aux persécutés. Mesurer la marge des choix qui se présentent à chacun, en prenant conscience que ces possibilités sont extrêmement réduites pour les victimes.

Matériel :

Paperboard, marqueurs, un exemplaire par participant de [l'Annexe 12](#).

Déroulé :

Pour vous préparer, lisez le chapitre sur les quatre rôles dans la section [APPRENDRE](#). Écrivez ensuite en gros, chacun sur une grande feuille, les mots Victime - Bourreau - Aide - Témoin Passif, que vous afficherez ensuite au mur.

1. 1ère étape : 5 minutes. Demandez aux participants de compléter les feuilles avec tous les mots qu'ils associent aux différents termes. Donnez-leur 2 minutes pour écrire sur une feuille de brouillon puis inscrivez sur chaque feuille les mots trouvés. Ensuite, lisez les réponses.
2. Comment ces différents termes peuvent-ils être associés à l'histoire d'Anne Frank ? Distribuez individuellement les fiches « Qui était qui ? » et demandez aux participants d'identifier le rôle joué par chacun(e) (page 1 de l'Annexe 12). Cette étape prend 5 minutes.
3. Page 2 de l'Annexe 12 : Lisez cette citation d'Anne Frank, puis animez un échange sur les choix effectués par Miep Gies et sur le rôle qu'elle a tenu. « Miep est toujours chargée comme un baudet, elle ne fait que traîner des paquets. Presque tous les jours, elle réussit à dénicher quelque part des légumes, qu'elle apporte sur son vélo, dans de grands cabas. C'est elle encore qui, chaque samedi, nous apporte cinq livres de bibliothèque. Nous attendons toujours le samedi, le jour des livres, avec impatience, comme des petits enfants qui vont avoir un cadeau. » Anne Frank, Journal, 11 juillet 1943.
Essayez de faire une liste de ce dont pouvaient avoir besoin les clandestins.

7 ANIMER

Choix et positionnements

4. Après guerre, Miep affirmait : « Il est toujours préférable de tenter quelque chose, plutôt que de ne rien faire. En ne faisant rien, on est certain de se tromper. » Demandez à un participant de lire la citation puis débattiez-en avec le groupe. Êtes-vous d'accord ? Argumentez.
5. Divisez ensuite le grand groupe en groupes de 5 participants. Demandez à chaque groupe d'imaginer une situation de la vie courante, à l'école... qui pourrait se dérouler de nos jours, qui ferait intervenir ces quatre positionnements (Page 2, Annexe 12).
6. Évoquez ces différentes situations en plénière. Qu'aurait-on pu changer pour modifier l'issue ? Terminez l'atelier en précisant que les positionnements des uns et des autres ne sont pas figés. Tout d'abord parce que cette analyse n'est valable qu'à un instant T, ensuite parce qu'il dépend le plus souvent de chacun de décider de ce qui lui apparaît comme le « bon choix ».



Thèmes contemporains - À la découverte de la DUDH L'île imaginaire

Thème :

Les droits universels.

Objectif :

Se familiariser avec la DUDH - Concevoir l'importance et l'étendue des droits universels, mesurer l'importance de protéger ces droits et de combattre pour leur application universelle.

Matériel :

DUDH [Annexe 16](#) (un exemplaire par participant), feuilles de papier grand format, feutres de couleur, crayons de couleur

Déroulé :

1. L'animateur (-trice) annonce aux jeunes qu'une île vient d'être découverte au milieu du Pacifique et qu'un appel est lancé à des jeunes du monde entier afin de protéger au plus vite ses éventuels habitants, en les dotant de droits fondamentaux. Les participants, répartis en groupes de 4 à 6, auront à présenter leurs panneaux.
2. Chaque groupe doit trouver un nom pour cette île et ses habitants, et proposer un drapeau, éléments qui figureront sur le panneau de chaque groupe (la feuille distribuée). Les jeunes doivent ensuite choisir, parmi les articles de la DUDH, les 5 droits les plus importants pour protéger au mieux les habitants de cette île et les représenter sur leur panneau. La contrainte est celle d'une communication internationale : ces droits seront donc symbolisés, sous forme de pictogrammes, afin d'être compris quelle que soit la langue. Temps donné : 30 minutes.
3. Dix minutes avant la fin, de nouvelles consignes (ainsi que 20 minutes supplémentaires) sont ajoutées : chaque groupe devra mimer les droits sélectionnés et proposer un hymne (quelques lignes de paroles sur une musique connue de tous), qu'ils pourront chanter et chorégraphier.
4. À l'issue de 50 minutes, les groupes présentent le résultat de leur réflexion. Les autres groupes constituent le jury, relevant les points positifs de la présentation et proposant des améliorations que les groupes suivants devront intégrer pour les présentations à venir. Un point particulier recensera les « bonnes pratiques » : participation de tous les membres de l'équipe, partage des tâches, efficacité du message...
À l'issue de chaque présentation, les articles de la DUDH sélectionnés par les groupes seront reportés au tableau, pour en constituer, à la fin de l'atelier, une sorte de « hit parade ».



Thèmes contemporains – Une seule race, la race humaine !

Thème :

Les droits universels.

Objectif :

Se familiariser avec la DUDH - Concevoir l'importance et l'étendue des droits universels, mesurer l'importance de protéger ces droits et de combattre pour leur application universelle.

Matériel :

vidéo-projecteur + baffles pour le son, écran et connexion Internet. Les animations sont disponibles en ligne : <http://www.thuram.org/site/animations/>. Vous pouvez aussi les télécharger à l'avance sur une clef USB.

Déroulé :

1. Il est possible d'écrire au tableau et de poser (puis poser à nouveau au fil de l'atelier) un certain nombre de questions :
 - Selon vous, combien y a-t-il de « races » dans l'espèce humaine ?
 - Pouvez-vous les nommer ?
 - Quelles sont les plus grandes différences génétiques possibles entre deux êtres humains ?
2. Visionner une à une les animations (tout ou partie, dans l'ordre proposé sur le site). À l'issue de chaque visionnage, demander au groupe de résumer la vidéo, en retraçant le cheminement proposé. Les participants peuvent ensuite tenter de faire évoluer les réponses initiales aux questions. Lorsque nécessaire, visionner une seconde fois l'animation pour s'assurer que l'argumentation a été bien comprise : par différents raisonnements scientifiques, l'idée de « races » dans l'espèce humaine doit être déconstruite.
3. Prolonger les échanges en faisant percevoir que cette unité de l'Humanité implique des droits universels.
Cette activité peut être proposée en introduction de « L'île imaginaire » (Page précédente de ce guide)

Thèmes contemporains - Transmettre la mémoire L'héritage d'Otto Frank

Thème :

La transmission de la mémoire.

Objectif :

Réfléchir à l'importance de la transmission de la mémoire d'Anne Frank et, plus généralement, de la mémoire de la Shoah.

Matériel :

Vidéoprojecteur + baffles pour le son, vidéo et photographie d'Otto Frank ([Annexe 19](#)), tableau.

Déroulé :

1. Écrivez au tableau la citation suivante : « Pour construire un avenir, il faut connaître le passé » Otto Frank, 1970.
2. Racontez comment Miep a remis le journal d'Anne à Otto Frank, avec ces paroles : « Monsieur Frank, voici votre héritage »
3. Projection de l'interview de radio Canada, à partir de la minute 3.00. Que peut-on dire d'Otto Frank et qu'est-ce qui nous lie à lui aujourd'hui ?
4. Commenter la citation avec le groupe.



20 MIN

7 ANIMER

JUSQU'À 30 PERSONNES
À PARTIR DE 15 ANS



Thèmes contemporains – Complots et complotisme

Thème :

Débat et apprentissage de la démocratie.

Objectif :

Apprendre à analyser de supposés complots et apprendre à reconnaître les falsificateurs.

Matériel :

Vidéoprojecteur + baffles pour le son, vidéo de [l'Annexe 23](#)

Déroulé :

Les journalistes de l'agence Premières lignes ont réalisé un kit pédagogique sous forme d'un clip.

Commencez par lancer un échange sur l'existence de complots, puis commencez à visionner la vidéo en interrompant (pause) après chaque question, renvoyant la question posée à un échange dans le groupe.

La vidéo présente un vrai et un faux complot ainsi qu'une argumentation permettant de les analyser. À la fin, insistez sur la mise en garde : « Il faut se méfier de notre envie d'interpréter. C'est la différence entre la réalité et le mensonge. Une réalité objective, c'est un fait qui existe et que vous êtes obligé d'admettre quelle que soit votre opinion. »

A vous d'imaginer un atelier, un échange, un débat, des vérifications de sources... en partant des propositions pédagogiques en ligne sur notre site :

http://www.annefrank.org/ImageVaultFiles/id_18959/cf_21/AFH-antimitismeC5-complotisme-MAJmai2017.PDF

Faites-nous part de vos idées, tentatives, animations !



50 MIN

JUSQU'À 30 PERSONNES 0980

7 ANIMER

Thèmes contemporains – Discriminations, stéréotypes et préjugés Réaliser une campagne de lutte contre les discriminations

Thème :

Discriminations et préjugés.

Objectif :

Inciter les jeunes à agir avec créativité au sein de leur établissement en imaginant une campagne de lutte contre les discriminations.

Matériel :

Magazines, journaux, feuilles grand format, stylos/feutres, colle et ciseaux.

Déroulé :

L'idéal est de proposer cette activité après un autre atelier sur les discriminations.

1. Divisez le groupe en groupes de 4 ou 5 personnes.
2. Dans un premier temps, demandez-leur d'identifier des situations de discrimination observées dans le quotidien, puis de préparer un collage avec des photographies de magazines et de journaux. Ensuite, ils doivent imaginer un slogan ou trouver une citation pour dénoncer les situations discriminantes évoquées.
3. Chaque groupe présente ensuite son panneau et reçoit les commentaires des autres participants.
4. Quand tous les groupes ont effectué leur présentation, réfléchir en plénière aux différentes situations décrites : vous pouvez noter les points importants au tableau.
5. Vous pouvez ensuite demander :
 - Y a-t-il d'autres moyens de dénoncer ces discriminations ?
 - Connaissez-vous des mouvements, des organisations, des personnes qui luttent contre les discriminations ?
 - Quels lois ou règlements protègent contre les discriminations ?Encouragez le groupe à les identifier.

Thèmes contemporains - Droits de l'Homme

Lire la presse au prisme des droits humains

Thème :

Les Droits de l'Homme.

Objectif :

Se familiariser avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de façon interactive ; mener une réflexion et analyser les principes de base des droits humains.

Matériel :

Feuilles grand format, journaux, un exemplaire par participant de la DUDH ([Annexe 16](#)), ciseaux, colle.

Déroulé :

1. Distribuez les DUDH et demandez aux participants de lire les articles à voix haute, l'un après l'autre, chacun à son tour. Prenez le temps d'expliquer que ces droits sont universels, inaliénables (on ne peut en supprimer aucun), indivisibles, interdépendants. Ils sont universels car liés à l'idée même d'appartenance à l'Humanité et donc applicables à chaque être humain, quels que soient son origine, son sexe, son orientation sexuelle, sa religion, son appartenance... Prévoyez une dizaine de minutes pour cette introduction.
2. Divisez le groupe en groupes de 4 ou 5 participants puis distribuez les journaux. Chaque groupe doit rechercher des articles, photographies, courriers de lecteurs, publicités et autres... qui illustrent des situations de : 1) respect des Droits de l'Homme ; 2) de progrès dans le sens de ces droits ; 3) de violations de droits. Pour étayer leur travail, il est demandé de faire référence à un ou plusieurs articles de la DUDH. Ils réalisent ensuite un panneau de présentation. (temps : 20 minutes).
3. Pour terminer, chaque groupe présente et commente son panneau. (Durée totale des présentations : 20 minutes)

**Thèmes contemporains - Lutte contre les discriminations
Organiser un événement pour la Journée internationale de
lutte contre le racisme dans un établissement scolaire**

Thème :

Lutte contre les discriminations.

Objectif :

Organiser un événement pour la Journée internationale de lutte contre le racisme dans un établissement scolaire.

Déroulé :

Cette activité vise à l'organisation de la Journée internationale de lutte contre le racisme dans un établissement scolaire. Cette journée se déroule chaque 21 mars, journée anniversaire du massacre de 69 jeunes, à Sharpeville en Afrique du Sud, le 21 mars 1960, lors d'une manifestation de protestation contre une loi de ségrégation. Elle a été instaurée en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies, afin de demander au monde de redoubler d'efforts pour éliminer toute forme de discrimination « raciale ». L'organisation de cette journée peut impliquer une seule classe comme tout un établissement, être centrée sur une journée ou être l'occasion d'une semaine banalisée. Bien entendu, l'objectif est une audience et un impact les plus larges possibles, impliquant tous les niveaux et âges.

Les points clés d'un projet dans la cadre de la journée du 21 mars ou des semaines d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme (en France) :

1. Cette journée/activité, doit s'inscrire dans une continuité pédagogique, sa préparation prend du temps et doit, dans l'idéal, impliquer tout l'établissement. Elle doit aussi permettre de mener une réflexion à l'issue de l'action, sur sa portée.
2. Plus l'implication des jeunes est importante, en trouvant un moyen de les associer dès le début du projet, plus grands seront la portée et l'impact d'une telle action. Il en est de même pour l'implication d'un maximum de membres de la communauté éducative (enseignants, direction, parents, etc.)
3. Pour que cette journée ou cette semaine ne soit pas perçue comme un événement abstrait, plaqué au calendrier, un maximum de personnes doivent être concernées. De même, pour qu'elle s'inscrive dans une continuité pédagogique, il est judicieux d'impliquer dans sa préparation le plus possible d'enseignants.
4. Vous trouverez ci-dessous différentes propositions pédagogiques pour animer votre activité :

7 ANIMER

Organiser un événement pour la Journée internationale de lutte contre le racisme dans un établissement scolaire

- Mener une activité visant à se familiariser avec la DUDH
- Inviter une personnalité, un acteur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, pour échanger avec les jeunes sur l'importance de lutter contre les discriminations
- Inviter des personnalités locales, impliquées dans ce combat : pensez à solliciter les parents d'élèves !
- Organiser la diffusion d'un film suivie de débats, vous pouvez proposer un mini-festival. Préparez dans cet objectif, une liste de films en lien avec la lutte contre les discriminations
- Si l'établissement propose un club de théâtre, en solliciter les membres pour jouer des scénettes en lien avec le thème, suivies d'une discussion, ou pour lire des extraits du Journal d'Anne Frank...
- Promouvoir la journée du 21 mars par la réalisation d'affiches, diffusion de musique, chansons et l'intervention de diverses formes d'expression artistique...

Atelier de clôture et d'évaluation

Clôre une intervention et évaluer

Objectif :

Clôre son intervention, recueillir le ressenti et l'opinion du groupe.

Matériel :

Aucun.

Déroulé :

1ère proposition : Qu'est-ce que je garderai de cette activité ?

- Demandez au groupe de s'asseoir en cercle et de s'exprimer individuellement sur ce qu'ils pensent conserver de leur participation à l'atelier. Qu'avez-vous appris ? Chacun - y compris l'animateur, en dernier - partage sa réflexion, son ressenti...
- Cette activité permet à l'animateur de faire part de sa propre expérience et son ressenti par rapport au groupe (Par exemple : cela nous a permis de découvrir l'histoire de la Shoah à travers les mots d'une adolescente qui a écrit un journal intime. Vous pouvez tous jouer un rôle important pour faire vivre la mémoire d'Anne Frank).

2ème proposition : Le dessin de la main

Cette activité vous permet d'évaluer votre atelier.

- Demandez aux participants de dessiner sur une feuille A4 le contour de leur main puis d'écrire, sur chaque doigt, leurs impressions.
- **Pouce** : ce que j'ai préféré ; **Index** : ce que je voulais pointer ; **Majeur** : ce que j'ai le moins aimé ; **Annulaire** : ce que je conserverai avec moi toute ma vie ; **Auriculaire** : ce que je voudrais ajouter.



Atelier de clôture et d'évaluation Il est temps de partager votre expérience !

Objectif :

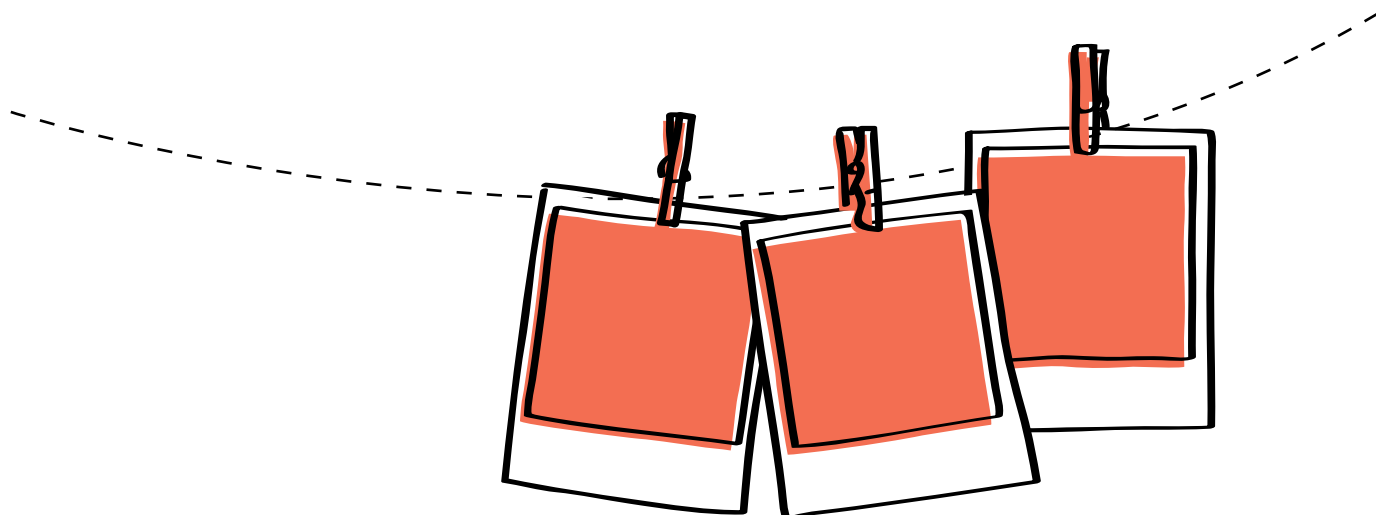
Consolider l'unité du groupe et leur proposer de partager leur expérience avec d'autres jeunes à travers le monde.

Matériel :

Aucun.

Déroulé :

- Pour terminer votre atelier, vous pouvez demander au groupe de faire un selfie et de compléter un panneau : "Pour nous, Anne Frank représente..."
- Dès que le panneau est prêt et que vous avez pris le selfie, vous pouvez poster le tout sur le site du réseau des ambassadeurs Anne Frank. Envoyez-nous une copie par courriel à youth@annefrank.nl, afin de permettre une diffusion sur les réseaux sociaux de la Maison Anne Frank.
- Nous avons le projet de réaliser un tableau interactif en ligne reprenant toutes les activités des ambassadeurs à travers le monde ! Participez à cette réalisation !



8 ÉVALUER

a Évaluer une activité et effectuer un bilan



La dernière étape de votre projet est d'effectuer un retour sur l'action. Prenez le temps d'une évaluation, ce qui vous permettra de progresser. La première partie de l'évaluation vous concerne : réfléchir et faire le point sur ce qui s'est passé. Vous n'avez pas l'obligation de partager cette évaluation. La seconde partie concerne votre action lors de cette activité.

Évaluez votre parcours (Privé)

Reprenez votre plan d'action, les objectifs et l'évaluation que vous en faites. Avez-vous atteint vos objectifs ? Qu'avez-vous modifié par rapport au projet initial ? Qu'êtes-vous parvenu à réaliser ?

.....

.....

.....

8 ÉVALUER

a Évaluer une activité et effectuer un bilan

Quelle est la chose la plus importante que vous avez retiré de cette action ?

.....

.....

.....

Quels étaient les principaux défis et comment les avez-vous gérés ?

.....

.....

Qu'est-ce que vous envisagez de changer la prochaine fois ? Pensez-vous renouveler cette action ? Changer d'activité ?

.....

.....

.....

Complétez la phrase suivante :
Maintenant que j'ai terminé mon plan d'action, je sais que je suis capable de...

.....

.....

.....

.....

8 ÉVALUER

a Évaluer une activité et effectuer un bilan



Conférence Internationale des ambassadeurs Anne Frank 2014

Poster son bilan pour le réseau

Nous aimerions que vous utilisiez ce modèle et que vous le fassiez parvenir à votre coordinateur de la Maison Anne Frank ainsi que par mail à youth@annefrank.nl

Votre bilan doit se composer d'une ou deux pages et inclure les points suivants :

- Titre du projet
- Les partenaires, les groupes avec qui vous avez travaillé : nom des organisateurs, des animateurs
- Une courte description de l'activité
- Où s'est-elle déroulée (lieu, ville, pays) ?
- Nombre de participants
- Date de l'action
- Vos impressions :
 - Comment s'est déroulée l'action ?
 - Comment ont réagi les participants ?
 - Quels sujets ont été abordés ?
 - Les points importants abordés ?
 - Pouvez-vous nous confier une **anecdote**, ou **l'intervention** d'un(e) participant(e) ?
 - Complétez la phrase suivante : maintenant que j'ai terminé mon plan d'action, je sais que je suis capable de ...
- Envoyez-nous deux ou trois photos
- Si vous avez mené une activité d'évaluation, ajoutez quelques mots sur les retours que vous avez reçus.



facebook.

YouTube

8 ÉVALUER

b Code de conduite, éthique et responsabilités

Vous allez aimer préparer des ateliers avec votre équipe, vous allez prendre des photos amusantes, vous allez apprendre et découvrir beaucoup de choses que vous partagerez avec vos amis... Et surtout, prenez-y plaisir !

Mais comme nous sommes une organisation internationale sous les feux des projecteurs, soyez certain(e)s que tout ce que vous pourrez faire ou dire reviendra à nos oreilles, bon comme mauvais !

Pour vous guider sur ce passage sensible, nous avons préparé un code de conduite ainsi que tout ce que vous avez à savoir comme volontaire de notre organisation.

Le code de conduite de la Maison Anne Frank, version abrégée

La Maison Anne Frank (AFH - Anne Frank House) est une organisation indépendante chargée de préserver l'Annexe, l'endroit où Anne Frank s'est cachée durant la Seconde Guerre mondiale et où elle a rédigé son Journal. La Maison Anne Frank fait connaître l'histoire d'Anne Frank à travers le monde et mène des projets visant à lutter contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination. Elle souhaite également promouvoir la liberté, l'égalité des droits et la démocratie.

La Maison Anne Frank est active sur différents médias sociaux, via son site Internet : [The AFH Facebook](#), [AFH YouTube](#), [AFH Twitter](#), [AFH Instagram](#)

Ambassadeur Anne Frank, vous êtes aussi ambassadeur de notre organisation et de sa réputation. Notre principe est simple : agissez toujours en accord avec l'esprit et les valeurs de notre organisation.

En tant que membre du réseau des ambassadeurs, vous vous engagez à vous comporter et à agir avec professionnalisme :

- **Transparence** : Vous agissez sous votre véritable identité en vous identifiant comme volontaire de la Maison Anne Frank et vous êtes, dès lors, clair avec ce que vous proposez de faire.
- **Respect** : Respectez les personnes et le monde qui vous entourent. Pas de discrimination, pas d'insultes...
- **Protection** : Prenez soin de l'image de la Maison Anne Frank et prenez soin de vous. Veillez à ce qu'aucun propos ne vienne en violation de l'esprit et des valeurs portés par la Maison Anne Frank.
- Faites usage de votre **bon sens** : participez aux échanges, mais restez calmes et faites-nous savoir si vous avez des ennuis.

Vous pouvez lire le code de conduite de la Maison Anne Frank en version intégrale (en anglais) en Annexe 5

9 Glossaire

ALLIÉS :

Puissances alliées contre l'Allemagne durant la Première et la Seconde Guerre mondiale. Les Alliés se sont opposés, lors de la Seconde Guerre mondiale, aux forces de l'Axe (regroupant principalement l'Allemagne, l'Italie et le Japon). Les Alliés ont rassemblé un grand nombre de pays parmi lesquels la Grande Bretagne, le Canada, l'URSS et les États Unis.

ANTISÉMITISME :

Terme apparu en Allemagne à la fin du XIXème siècle, destiné à caractériser en termes « raciaux » et pseudo-scientifiques une hostilité aux Juifs, jusqu'alors perçue en termes religieux et culturels (antijudaïsme). De manière générale, ce synonyme de judéophobie désigne l'hostilité particulière envers un groupe de personnes considérées, à tort ou à raison, comme « juives ». Ce terme n'a jamais concerné un autre peuple : il n'existe pas de peuple « sémite », mais des langues sémitiques (Arabe, Hébreu, Araméen)

ARYEN (ARYANISATION) :

Nom donné par des idéologues racistes à des peuples d'origine indo-européenne. Les nazis ont fondé leur idéologie sur ce mythe d'une « race pure » à laquelle auraient appartenu les Allemands. L'« aryanisation » nazie était le transfert d'un droit ou d'un bien à des personnes considérées comme « aryennes ». Concrètement, il s'agissait de la vente forcée (à bas prix) ou de la confiscation d'une entreprise ou un commerce appartenant à des propriétaires juifs. L'« aryanisation » politique désigne l'exclusion des Juifs de certains postes. Les différents États collaborateurs ont tous procédé à l'aryanisation politique et économique.

AUSCHWITZ-BIRKENAU (Auschwitz 2) :

Lieu d'implantation en Pologne occupée du centre de mise à mort immédiate le plus meurtrier où ont été acheminés et assassinés plus d'un million de Juifs et plusieurs dizaines de milliers de Tsiganes durant la Shoah. Le 27 janvier 1945, l'Armée Rouge entrait à Auschwitz, libérant les rares survivants.

AUTODAFÉ :

Du portugais et de l'espagnol « acte de foi » : action de brûler les livres jugés blasphématoires sous l'Inquisition. Les nazis ont brûlé publiquement les livres d'auteurs juifs ou d'opposants au régime.

BERGEN-BELSEN :

Camp de concentration au nord-ouest de l'Allemagne, construit en 1940 pour y interner des prisonniers de guerre. Plusieurs dizaines de milliers de Juifs y ont été internés suite à l'évacuation d'Auschwitz, entre la fin 1944 et le début de l'année 1945, engendrant une surpopulation, des privations dramatiques de nourriture et une épidémie de typhus. L'armée britannique de libération a atteint le camp le 15 avril 1945.

9 Glossaire

CAMP DE CONCENTRATION :

Centre de détention pour un très grand nombre de prisonniers. Les camps de concentration nazis ont regroupé, essentiellement en Allemagne et en Autriche (Ravensbrück, Buchenwald, Dachau, Mauthausen...), des opposants politiques, des détenus de droit commun, des Juifs, des homosexuels, des prisonniers Russes... Les gardiens avaient droit de vie et de mort sur les détenus qui y mouraient des mauvais traitements, de la faim et d'épuisement au travail : le taux de mortalité approchait 40%.

CAMP D'INTERNEMENT :

Camps établis (sur l'ensemble du territoire national en France dès 1938) afin de regrouper les réfugiés républicains espagnols (pour la France) et les réfugiés allemands et autrichiens fuyant le nazisme (France, Belgique). Ils servirent ensuite de centres de regroupement pour les Juifs avant que ceux-ci soient acheminés vers les camps de Beaune-la-Rolande, de Pithiviers, de Drancy, pour la France ; de Malines pour la Belgique, véritables « antichambres » des « centres de mise à mort immédiate ».

CAMP DE TRANSIT :

Camps d'internement dans lesquels étaient détenues les personnes avant d'être déportées vers des camps de concentration ou des centres de mise à mort. En Europe de l'Ouest, les camps de transit ayant permis la déportation des Juifs étaient Westerbork aux Pays-Bas, Malines en Belgique et Drancy pour la France.

CENTRE DE MISE À MORT IMMÉDIATE :

Six centres de mise à mort ont été créés en Pologne dès 1941 pour l'assassinat systématique des Juifs et, dans quelques cas, des Tsiganes, dès leur arrivée de déportation : Auschwitz et Majdanek étaient des « camps » mixtes (concentration et centre de mise à mort), Belzec, Chelmno, Sobibor et Treblinka étaient avant tout des terminus ferroviaires, où les personnes étaient assassinées dès leur arrivée et leurs corps réduits en cendres humaines. Le complexe d'Auschwitz – Birkenau était composé de deux camps de concentration (Auschwitz 1 et 3) et du centre de mise à mort de Birkenau (ou Auschwitz 2).

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME :

Déclaration proclamée à Paris le 10 décembre 1948. Elle est directement issue de l'expérience de la Seconde Guerre mondiale. Cette déclaration aujourd'hui signée de tous les pays du monde (ou presque) fonde la reconnaissance de droits universels pour tous les êtres humains. Son application universelle demeure un objectif majeur.

9 Glossaire

DÉPORTATION :

Transfert forcé de populations en vue d'une relégation, du travail forcé, ou de l'assassinat de masse. Durant la Première Guerre mondiale, les Arméniens en ont été les victimes en 1915. Durant la Seconde Guerre mondiale, les déportations s'effectuaient vers les camps de concentration du Reich, ou vers les six centres de mise à mort immédiate (dits « d'extermination ») situés en Pologne occupée.

DISCRIMINATION :

Discriminer, c'est faire une différence. Les discriminations concernent un traitement inégal basé sur des préjugés « raciaux » ou sur le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, l'appartenance, l'apparence physique... Les discriminations sont interdites par la loi.

ÉMANCIPATION (DES JUIFS) :

Acte juridique qui accorde aux Juifs les droits de tous les citoyens nationaux. Le premier pays à avoir émancipé les Juifs est la France en 1789 (1830 pour la Belgique, entre 1808 et 1838 dans les différents duchés d'Allemagne, 1834 pour les Pays-Bas).

EINSATZGRUPPEN :

« Groupes d'intervention », unités mobiles, principalement composées de policiers SS, chargées, dès le début de la guerre, de l'assassinat systématique des ennemis - réels ou imaginaires - de l'État nazi. Ces unités agissaient dans les territoires occupés à l'Est, à l'arrière du front. Constituées en 1941 dans l'objectif de sévir dans les territoires conquis lors de l'invasion de l'URSS, les Einsatzgruppen étaient au nombre de quatre, chacune composée de cinq cents à mille hommes. Ces unités ont assassiné plus d'un million de personnes, essentiellement des Juifs. Ces tueries sont considérées comme la première phase de la Shoah.

ÉTOILE JAUNE (marquage) :

Étoile de tissu jaune sur laquelle était inscrit le mot « Juif » dans les différentes langues. Le port d'un signe distinctif a été rendu obligatoire par des mesures nazies dans toute l'Europe occupée (port de l'étoile obligatoire pour les Juifs en septembre 1941 en Allemagne, en juin 1942 en France occupée et en Belgique. En Pologne, dès la fin 1939, les Juifs sont contraints de porter un brassard bleu et blanc avec une étoile).

EUGÉNISME :

Ce mot, qui vient du grec eu (bon) et gennân (engendrer), signifie littéralement « bien naître ». Chez les nazis, il implique une politique d'assainissement et d'amélioration de la « race » qui passe par la mise à mort des « mal formés » et des malades chroniques.

9 Glossaire

EUTHANASIE :

Le mot euthanasie, qui vient du grec eu (bon) et thanatos (mort), signifie littéralement « bonne mort ». Il s'agit de l'aide que l'on peut apporter à quelqu'un qui est en train de mourir. Cette euthanasie est faite à la demande du mourant ou, s'il ne peut le demander, à la demande de ses proches. Les nazis, soucieux d'euphémiser la mort violente qu'ils infligeaient, ont détourné le sens de ce mot : chez eux, il désigne l'assassinat des malades et handicapés.

GÉNOCIDÉ :

Terme générique forgé en 1944 par le juriste Raphaël Lemkin, à partir de la racine grecque genos (« race ») et du suffixe latin cide (de *caedere*, tuer). Utilisé pour la première fois dans l'acte d'accusation du procès de Nuremberg, ce terme juridique est encadré par les textes du droit international et défini comme le « ...refus de droit à l'existence de groupes humains entiers » et, par extension : « tout acte commis dans l'intention de détruire méthodiquement un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». Le crime de génocide est imprescriptible. L'histoire du XX^{ème} siècle retient trois génocides reconnus : le génocide des Arméniens (1915-1917), la Shoah (1941-1945) et le génocide des Tutsi au Rwanda (1994).

GESTAPO (Geheime Staatspolizei) :

Police secrète de l'Etat nazi. Le nom générique de Gestapo a été utilisé par les Français occupés pour désigner à tort des organismes très différents, tels que la Sipo (*Sicherheitspolizei* ou Police de sûreté) ou le SD (*Sicherheitsdienst* ou service de sécurité du Reich). En réalité, la Gestapo n'est que l'organe exécutif du SD et de la Sipo. Créée par décret de Goering en 1933, passée en 1934 sous l'autorité de Himmler, Reichsführer SS, et en fait sous celle de son adjoint Heydrich, elle est dirigée du commencement à la fin du III^{ème} Reich par Heinrich Müller. La Gestapo est composée, au départ, de policiers professionnels qui ont servi la République de Weimar et qui passent, le plus souvent sans difficulté apparente, au service de l'État nazi. La Gestapo était une pièce maîtresse de l'appareil de répression du régime.

GHETTO :

Mot d'origine italienne (le premier ghetto fut créé en 1516 à Venise) qui désigne, durant la Seconde Guerre mondiale, les quartiers dans lesquels étaient regroupés et enfermés les Juifs d'Europe centrale et de l'Est. Fin 1939, les nazis ont organisé l'isolement des ghettos d'Europe de l'Est, suscitant la mort par la famine et les épidémies, avant la déportation des survivants vers les centres de mise à mort.

9 Glossaire

HITLERJUGEND (Jeunesses Hitlériennes) :

Mouvement de jeunesse nazi qui comportait une branche féminine : les *Bund Deutscher Mädel*.

HOLOCAUSTE :

Terme en vigueur dans les pays anglo-saxons. D'origine grecque, il signifie étymologiquement « brûlé jusqu'au bout » et désigne une pratique antique de sacrifice, d'offrande. Souvent décrié parce qu'il sous-entend la soumission et la passivité des victimes - un sacrifice est un acte consenti ou volontaire dans un objectif d'« expiation » - ce terme demeure d'un usage fréquent dans le langage international.

JUSTE PARMIS LES NATIONS :

Distinction honorifique créée par l'État d'Israël en 1953 pour rendre hommage aux personnes qui ont sauvé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Lors de la cérémonie, les Justes reçoivent une médaille sur laquelle est inscrite la phrase « Quiconque sauve une vie sauve l'univers entier ». Un arbre à leur nom est alors planté dans le jardin des Justes, à l'entrée de Yad Vashem, le mémorial de la Shoah à Jérusalem.

KOMMANDO DE TRAVAIL :

Unité de travail forcé. Chaque camp de concentration et de nombreux camps de prisonniers de guerre disposaient d'une multitude de Kommandos, sortes de sous-camps établis à proximité des usines, chantiers et carrières. Les conditions de travail variaient fortement, en fonction de l'origine des travailleurs forcés.

LOIS DE NUREMBERG :

Lois de séparation « entre les races », visant à la « protection du sang et de l'honneur allemands » mises en place le 15 septembre 1935 par le régime nazi : les Juifs sont déchus de leurs droits civiques et de toute forme de protection.

« MARCHES DE LA MORT » :

Nom donné par les déportés aux marches forcées vers l'Allemagne imposées par les nazis entre les mois de janvier et avril 1945. Les centres de mise à mort (Pologne), puis les camps de concentration ont été progressivement abandonnés par les nazis face à la progression de l'Armée Rouge. Les déportés survivants ont été contraints à se replier avec les nazis vers l'Ouest (Allemagne), à pied, dans des conditions telles que la plupart sont morts de froid et d'épuisement ou ont été exécutés en chemin.

NSB (Nationaal Socialistische Beweging) :

Mouvement néerlandais national-socialiste fondé en 1931 par Anton Mussert.

9 Glossaire

NSDAP (Nationalsozialistische Deutsche ArbeiterPartei) :

Abréviation en allemand de « Parti national-socialiste des ouvriers allemands », le parti nazi, fondé en 1920, a dominé l'Allemagne de janvier 1933 à mai 1945.

« NUIT DE CRISTAL » :

Nuit du 9 au 10 novembre 1938, durant laquelle les militants nazis ont organisé dans toute l'Allemagne et l'Autriche (annexée) le saccage de 7,500 magasins appartenant à des Juifs, ainsi que des synagogues et autres lieux fréquentés par des Juifs. Ce pogrom doit son nom au bruit des vitrines brisées, mais ces termes n'en reflètent pas la violence des faits qui a causé la mort de plusieurs centaines de personnes et a été immédiatement suivi de mesures de persécution à grande échelle envers les Juifs du Reich.

POGROM :

Mot russe désignant les exactions - agressions accompagnées de pillages, viols et meurtres - commises contre des Juifs. Les pogroms du XIXème siècle commis en Russie ont amené un grand nombre de Juifs à émigrer vers l'ouest de l'Europe et aux États-Unis. La « Nuit de Cristal » en novembre 1938 fut un pogrom orchestré dans tout le Reich par les nazis.

PRÉJUGÉ :

Jugement a priori, le plus souvent négatif, porté sur une personne ou sur un groupe humain et basé sur des stéréotypes.

PROCÈS DE NUREMBERG :

Première série de procès visant à juger les responsables des crimes nazis. Le premier procès a débuté le 20 novembre 1945, jugeant 24 dignitaires nazis. Il a été suivi de très nombreux autres.

RACISME :

Idéologie qui classe les être humains en « races » dont certaines seraient supérieures aux autres. Nous savons aujourd'hui, grâce aux découvertes de la génétique, que la notion de « races » ne s'applique pas à l'espèce humaine.

RACISME BIOLOGIQUE :

Cette forme moderne du racisme s'appuie sur la théorie scientifique de l'évolution pour justifier le refus du métissage : son objectif est d'obtenir une « race pure » d'êtres humains, supérieure à toutes les autres.

REICH :

Empire allemand. Les nazis ont désigné par le terme de « 3ème Reich » la période durant laquelle Hitler a été chef d'État (1933 à 1945) de l'Allemagne et des pays annexés (Autriche, Sudètes, Danzig...).

9 Glossaire

SA (SturmAbteilung) :

Sections d'assaut, troupes paramilitaires du Parti nazi. Souvent appelés « chemises brunes » à cause de la couleur de leur tenue, ils faisaient office de service d'ordre du Parti nazi et se sont illustrés dans les actes de violence lors des combats de rues dans les années 20 et 30 et lors de la « Nuit de Cristal ».

« **SÉLECTION** » :

Terme désignant le processus de « tri » des déportés à l'arrivée des convois à Auschwitz : ceux qui étaient jugés aptes au travail forcé étaient tatoués et dirigés vers le camp de concentration, les autres étaient envoyés directement vers les chambres à gaz pour y être assassinés.

SIONISME :

Mouvement politique créé par Theodore Herzl à la fin du XIXe siècle au sein du judaïsme européen, visant à la création d'un foyer national juif en Palestine ottomane. Le sionisme était à la fois un mouvement de libération nationale et une réponse aux pogroms dont étaient victimes les communautés juives, notamment en Europe centrale et orientale : il s'agissait de donner au peuple juif une terre et un statut inaliénable de citoyen, protégé par son État. L'antisionisme était alors revendiqué par les Juifs opposés à cette idée, préférant combattre l'antisémitisme et œuvrer pour une intégration des Juifs au sein des sociétés européennes. De nos jours, les opposants au « sionisme » sont principalement des non-Juifs et le terme « antisioniste » est souvent synonyme d'anti-Israélien, voire d'opposants à l'existence de l'État d'Israël. Il n'a plus rien à voir avec une opposition politique ou idéologique, et devient même synonyme d'antisémitisme pour certains.

SONDERKOMMANDO :

Commandos spéciaux d'Auschwitz constitués de prisonniers juifs, chargés de la crémation des victimes du gazage. Ces commandos étaient régulièrement assassinés, leur personnel renouvelé. À ne pas confondre avec les gardiens SS des camps de l'Aktion Reinhardt qui étaient appelés SS-Sonderkommando Einsatz Reinhardt.

SPOLIATIONS :

Fin 1938, les nazis ont décrété au sein du Reich l'exclusion des Juifs de l'économie, étendant l'interdiction d'exercer de nombreuses professions aux commerces, à l'artisanat, aux professions libérales... Durant la guerre, des mesures similaires ont été mises en œuvre dans les différents pays occupés, en dépouillant les Juifs de leurs biens et moyens d'existence : entreprises, commerces, appartements, comptes bancaires et effets personnels ont été confisqués, cédés à des non-juifs ou transférés vers le Reich. La spoliation des Juifs a fait partie intégrante du plan d'anéantissement mis en œuvre par les nazis.

9 Glossaire

SS (Schutzstaffel : section de protection) :

Les SS étaient sélectionnés avec grand soin sur des critères politiques (des nazis fanatiques) et « raciaux ». Ils ont formé, à partir de 1922, une police militarisée du Parti nazi, sous les ordres d'Himmler, chargée de la protection du Führer. L'organisation fut ensuite constituée de 3 branches distinctes. Tout d'abord le service de sécurité du *Reich* (le SD) qui absorba en février 1944 les services de renseignement de l'armée (Abwehr), puis les polices, groupant les polices régulières et la police secrète d'État : la *Geheime Staat Polizei* (Gestapo) et enfin la *Waffen SS* (Section de protection armée) dont le nom n'apparaît qu'en 1940.

TRAITÉ DE VERSAILLES :

Traité conclu en 1919 entre l'Allemagne et les forces Alliées suite à la Première Guerre mondiale. Les Allemands, rendus responsables de la guerre et de ses conséquences, ont été condamnés à payer de lourds dommages. L'Allemagne perd toutes ses colonies, son territoire est amputé et une partie est occupée. Par ailleurs, il est interdit à l'Allemagne de réarmer ses militaires.

TSIGANES :

Terme le plus souvent utilisé, parfois de façon péjorative pour désigner des peuples nomades (Roms et Sinti). Un million d'entre eux vivaient en Europe au moment de l'avènement du nazisme. Ils ont été victimes de persécutions, internés dans de nombreux pays, et pour entre 220 et 500 000 d'entre eux, assassinés par les nazis. Le terme rom pour désigner ce destin proche de la Shoah est « Pharrajimos » (destruction). Les commémorations se déroulent le 2 août, en souvenir de l'assassinat de près de 3 000 Roms et Sinti à Birkenau, le 2 août 1944.

WANNSEE (Conférence de) :

Ville de la banlieue de Berlin où s'est déroulée le 20 janvier 1942 une réunion des principaux dignitaires nazis organisant la déportation systématique des Juifs d'Europe vers les centres de mise à mort immédiate en Pologne Occupée.

WEHRMACHT :

Armée allemande. Les recherches actuelles démontrent que, sans son soutien, l'assassinat des Juifs d'Europe orientale (Shoah par balles) n'aurait pas été possible.

10 Remerciements



Rédaction :

Mariela Chyrikins
Valerie Deckers
Joséphine de Man
Sanne Verstraete

Édition :

Barry van Driel
Fanni Hedi
Dorottya Kulcsar
Sarah Louise Williamson

Graphisme :

Joost Overbeek, Overburen
Ayla Maagdenberg, Overburen

Édition et traduction (anglais) :

Henriette Schoemaker,
Schoemaker Vertalingen, Gouda

Traduction et adaptation en français :

Sylvie Tissier
Christine Loreau

Remerciements :

Piet van Ledden
Jannie van der Molen
Aaron Peterer (Anne Frank Verein, Austria)
Lies Schippers
Hector Shalom (Centro Ana Frank, Argentina)
Luibov Shynder
Flora Suen, (Anne Frank Zentrum, Germany)
Patrick Siegele (Anne Frank Zentrum, Germany)
Jaap Tanja
Cihan Tekeli
Magdalena Vieyra

Contact:

youth@annefrank.nl

Crédits photo :

akg-images, Berlijn
akg-images/Walter Ballhause, Berlijn
Arnold Newman Archive, New York
Aviodrome Luchtfotografie, Lelystad
Beeldbank WO2 – NIOD, Amsterdam Bettman/CORBIS
Bundesarchiv R165 Bild-244-64
Bundesarchiv/Bild 102-15783/Georg Pahl
Bundesarchiv/Bild 183-L23001/Fotograf Jäger
Bundesarchiv Preussischer Kulturbesitz/Helmut Schaefer, Berlijn
Bundesarchiv Preussischer Kulturbesitz/Karl H. Paulmann, Berlijn
CA Donald I. Grant/Canada. Dept. of National Defence/Library and Archives Canada/PA-136176
Erven J. Wijnne
Fotocollectie Anne Frank Stichting, Amsterdam
Fotocollectie Anne Frank Stichting/Allard Bovenberg, Amsterdam
Fotocollectie Anne Frank Stichting/Frédéric Ruys and Chantal van Wessel, Amsterdam
Galerie Bilderwelt, Reinhard Schultz, Berlijn
Gedenkstätte Haus der Wannseekonferenz
Gemeente Archief, Rotterdam
Günther Schwickert
Historisch Museum Frankfurt am Main
Imperial War Museum (BU 3736), Londen
Imperial War Museum (B 5103), Londen
iStock. by Getty Images
Maria Austria Instituut, Amsterdam
Merlijn Doomernik, Amsterdam
National Archives and Records Administration, College Park
Nederlands Rode Kruis, Den Haag
New York Times, New York
Spaarnestad Fotoarchief, Haarlem
Stadsarchief Gemeente Amsterdam
Shutterstock.com, New York
Ullstein Bild, Berlijn
United States Government/Wikimedia Commons CCBY-SA 3.0
USHMM, Washington
Verein für Heimatgeschichte Ober-Ramstadt
Yad Vashem/Auschwitz Album, Jeruzalem
Zigarettenbideralbum "Deutschland Erwacht"
Zigarettenbideralbum "Das Neue Reich"

Des photographies dont l'origine est inconnue peuvent avoir été utilisées dans ce document.
Si vous en connaissez le ou les auteurs, merci de contacter la Maison Anne Frank.

anne frank stichting

© Anne Frank Stichting, Amsterdam, 2016

© Anne Frank Fonds, Basel, for all texts by Anne Frank

Tous droits réservés. Aucune reproduction de ce document, aucune copie numérique, aucune publication, sous aucune forme que ce soit (électronique, photocopie, enregistrement ou autre) ne sont autorisés sans l'accord préalable écrit de la Maison Anne Frank. Si vous souhaitez utiliser ou reproduire une partie de ce document, merci de contacter préalablement la Maison Anne Frank.